

Les gagnants du Concours Photos

1001 REGARDS SUR LA NATURE

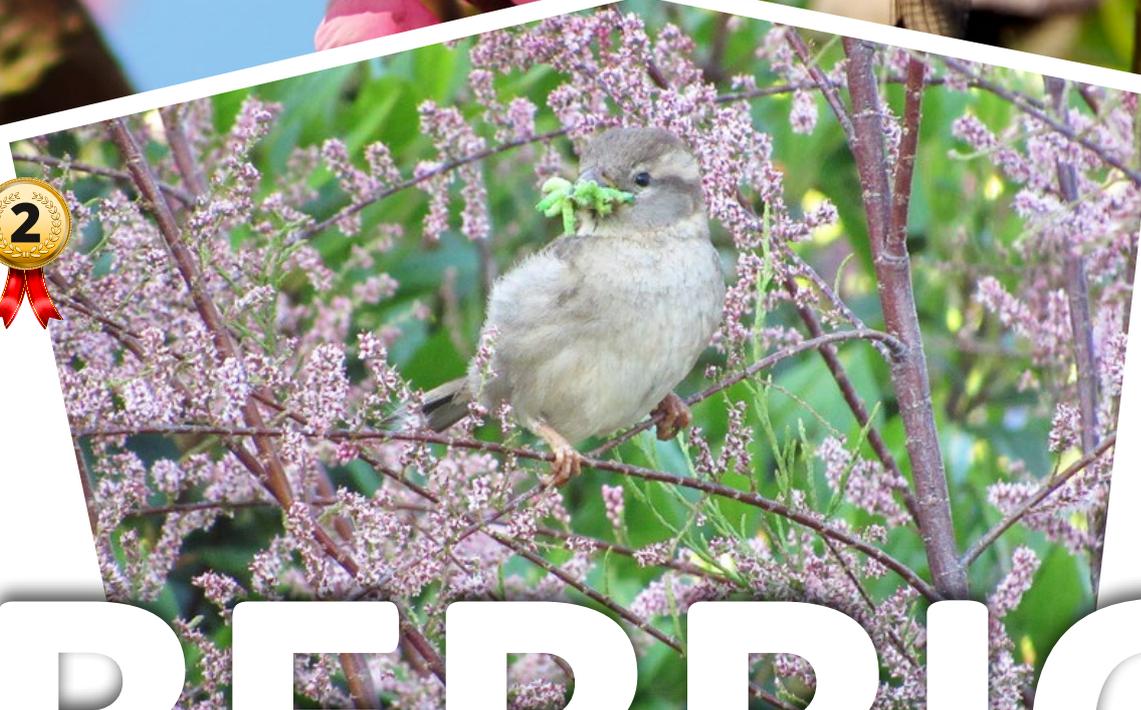


LEON Erwann



LE LUEL
Gaëtan

RAULT
Julien



BERRIC

Sommaire

Le mot du Maire 3

Vie communale

• Paul MOLAC en mairie de Berric	4
• Plan canicule	4
• Culture	5
• Bâtiment	6 - 7
• Technologie	8
• Banque alimentaire	8
• Finances 2020 - 2021	9
• CCAS de Berric	9
• Sécurité routière	10
• Solidarité	11
• Bien vivre ensemble	11
• Jeunesse	12
• Environnement	12 - 15
• Agriculture	16 - 17
• Berric horizon 2032	18 - 19
• Vies sportive et associative	20
• Événementiel	20

Extrait du registre des délibérations

• Séances	24 - 26
-----------	---------

Médiathèque 27

Vie des écoles

• École publique - La Lune Verte	28 - 29
• École privée - Saint-Thuriau	30 - 31

Vie associative

• ASBL	32
• Berric et son patrimoine	33
• Berric Magik Skol	33
• Berrithon	33
• Jumelage	34
• Elan Basket Berric Lauzach	34
• Gym détente	35
• Pause Comédie	35
• Jing Song	35
• Foyer Socio-culturel	35
• Les amis de la Lune Verte	36
• Tricycle	36
• Team Canicross	37
• Verda Trail Berric	38
• Les Amis de l'Etang	38
• Jayayoga	38

Vie intercommunale

• Permanences Maison du droit	39
-------------------------------	----

Infos diverses

• Trier, ça vous botte?	40
• Point accueil jeunes	41
• Conciliateur de justice	41
• Bulle d'Air	41
• Iris Cinéma Questembert	42
• Une vie de citoyen	42
• Service Public de conseil en énergie	42
• Réglementation en matière de feu et de brûlage des déchets verts	43

Mairie de Berric

✉ 16 place de l'église - 56 230 BERRIC

Contact

☎ 02 97 67 01 37

✉ mairie@berric.fr

🌐 <https://www.berric.fr/>

📘 Mairie de Berric

Horaires d'ouverture

Lundi : 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Mardi : 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Mercredi : 9 h à 12 h (l'après-midi sur RDV)

Jeudi : 9 h à 12 h (l'après-midi sur RDV)

Vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

Directeur de la publication :
Michel GRIGNON

Crédit photos :
Commune de Berric
Tiré à 1 050 exemplaires
Dépôt légal : 1938

Impression & réalisation :
Groupe IMPRIGRAPH - ARRADON
www.iovcom.fr

Le mot du Maire



MICHEL GRIGNON
Maire de BERRIC

La vaccination tant décriée à un moment progresse et, fort heureusement, le taux d'incidence régresse. Il me semble que ce soit un passage obligé pour retrouver nos libertés.

Un centre de vaccination éphémère a été mis en place à Questembert dans le but d'offrir à nos aînés la possibilité de se faire vacciner.

Ce sont 670 personnes qui ont bénéficié de ce centre.

À l'heure à laquelle je vous écris, les restrictions sanitaires sont levées. Les restaurants et les terrasses ont rouvert, les festivals reprennent cet été... la vie reprend. Nous avons un réel besoin de souffler et de nous retrouver. Les jeunes vont pouvoir savourer à nouveau l'ambiance festive. Ils ont subi : cours à distance, soirées annulées, plus de sports...

Les jeunes me semblent avoir été oubliés, c'est regrettable.

Le retour à la vie d'avant ne doit pas nous faire oublier toutes les personnes disparues ou touchées par cette pandémie. Restons prudents, maintenons les gestes barrières le plus longtemps possible.

Malgré cette période, l'équipe municipale, que j'ai le plaisir d'animer, continue d'œuvrer au quotidien pour le bien de tous.

Berric connaît une croissance démographique importante. Le cap des 2 000 habitants est franchi et la projection pour 2030 est à 2 500 habitants. L'attractivité de notre commune est liée à la bonne ambiance qui y règne, un tissu associatif riche, des commerces...

En tant qu'élus, nous devons accompagner ce développement dans plusieurs domaines : social, culture, environnement, associatif, économique, sécurité... Afin de répondre à ces différents points, nous avons fait appel à 3 cabinets d'études et à vous. Une vision extérieure est importante mais votre ressenti l'est tout autant.

Nous vous avons sollicité au travers du questionnaire. Le retour du questionnaire BERRIC HORIZON 2032 démontre l'intérêt que vous portez à notre commune.

Au vu de ces retours, cette enquête était attendue et nécessaire. Elle nous guidera dans la construction du BERRIC de demain.

Le foncier est un enjeu très important. Malheureusement, notre commune ne dispose pas de réserves foncières à ce jour. Régulièrement, des appels arrivent en mairie et nous sommes incapables de satisfaire les demandes de terrains. Nous devons réfléchir à notre modèle d'urbanisation. L'équipe municipale s'implique beaucoup sur le dossier du foncier. L'objectif à terme est d'avoir une offre communale.

La sécurité routière ressort comme étant un point très sensible. Les travaux effectués concernent la réduction de la vitesse, les passages piétons, l'éclairage des points sensibles.

Plusieurs chantiers sont en cours.

L'aménagement de la Zone Artisanale Le Flachec se termine. Certes cette zone est communautaire mais la commune a investi dans le réseau d'assainissement.

Le réseau amiante a été supprimé et le conseil a fait le choix du gravitaire, c'est un choix environnemental et économique en termes de coût de fonctionnement. Prochainement, 10 artisans prendront place et développeront leurs activités.

Les travaux des vestiaires et club house sont en cours. La réception est programmée pour septembre. Espérons que cet équipement à neuf suscitera l'envie aux jeunes de faire du sport.

Le 19 janvier, le conseil municipal a validé la mise en place du premier comité consultatif de Berric. Suite aux élections de 2020, la commune pouvait demander son adhésion au Parc Naturel Régional. La création de ce comité avait pour objectif de recenser l'ensemble des points positifs et négatifs d'une telle démarche. Le 20 avril le conseil a voté la demande d'adhésion. Le fait d'être dans le PNR, le tourisme rural pourra se développer.

Le conseil a mis en place diverses animations.

Le concours photo organisé dans le cadre de la fête de la nature a connu un succès pour sa première édition. Vous pouvez admirer les photos autour de l'étang, endroit calme et agréable.

D'autres animations se mettent en place sur l'été et l'automne.

Le vendredi 25 juin le « P'tit marché » s'est installé place de l'église. Ce marché de producteurs locaux débute et nous souhaitons qu'il contribue à la dynamique de BERRIC au bien vivre ensemble.

L'accueil des nouveaux arrivants se fera le samedi 9 octobre. Ce moment vous permettra de mieux connaître la commune. Au cours du troisième trimestre, nous irons à votre rencontre par quartier.

En 2020, le traditionnel repas des aînés n'a pu avoir lieu. Cette année la date est fixée au dimanche 10 octobre. Ce moment de convivialité et de rencontres est très important. Nos aînés sont notre mémoire, ne les oublions pas.

Comme vous pouvez le constater les projets ne manquent pas, fort heureusement. Ils sont réfléchis, étudiés, et partagés avec les équipes. Rien n'est fait pas dans la précipitation.

D'autres projets sont en cours de réflexion et vous seront présentés ultérieurement.

Je vous souhaite de très bonnes vacances.

Profitez de ces bons moments de repos et de retrouvailles en famille.

Bonnes vacances.

Le député Paul MOLAC était présent samedi 10 avril en mairie de BERRIC.

Cette venue avait lieu 2 jours après le vote à l'assemblée nationale de sa proposition de loi concernant les langues régionales.

Le maire, accompagné des membres du bureau, a présenté la commune ainsi que les projets.

Ce moment d'échanges privilégié de 2 heures avec notre député a permis de montrer le dynamisme de notre commune.

Au cours de cette matinée, il a été évoqué, entre autres, les difficultés que rencontrent parfois les élus notamment lorsque les textes ou protocoles tombent avec un effet immédiat.

Deux projets de notre commune ont attiré l'attention de Paul MOLAC : la réflexion concernant le projet d'adhésion de BERRIC au PNR (Parc Naturel Régional) et le dossier BERRIC HORIZON 2032.

Les élus présents ont aussi demandé son appui concernant le dossier de la Zone de LE FLACHEC.



Vous pouvez retrouver son commentaire sur son compte Facebook.

Plan canicule

Pour les personnes isolées et fragiles, les personnes âgées ou en situation de handicap peuvent, à leur demande ou par un tiers, s'inscrire sur un registre nominatif. Ces informations permettront, si besoin, d'apporter rapidement conseils et assistance.

Inscription sur le registre au 02 97 67 01 37 (Maire de Berric)

Recommandations:

Évitez de sortir aux heures les plus chaudes

- Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais)
- Si vous n'arrivez pas à maintenir la fraîcheur dans votre logement, passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché, musée...)
- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif
- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant bras) plusieurs fois par jour
- Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool
- Évitez les efforts physiques
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide
- Consultez régulièrement le site de vigilance de Météo France pour vous informer

En voiture et lors de longs trajets

- Pensez à emporter de l'eau et un brumisateur pendant les trajets en voiture
- Arrêtez-vous régulièrement pour vous reposer et vous rafraîchir
- Sur certaines aires d'autoroute des fontaines à eau ou des zones de brumisation sont mises à votre disposition
- Si possible, décalez votre trajet aux heures les moins chaudes
- Ne jamais laisser une personne seule dans une voiture, surtout un enfant, même quelques instants, car la température dans l'habitacle peut augmenter beaucoup et très vite.



JEAN-FRANÇOIS DESBAN
1^{er} Adjoint

Culture

Jean François Desban, Hélène Fragnaud,
Larissa Careil et Ronan Trolez

Du mardi 13 juillet 2021 au vendredi 16 juillet 2021 inclus LE CIRQUE DES FRÈRES RITZ



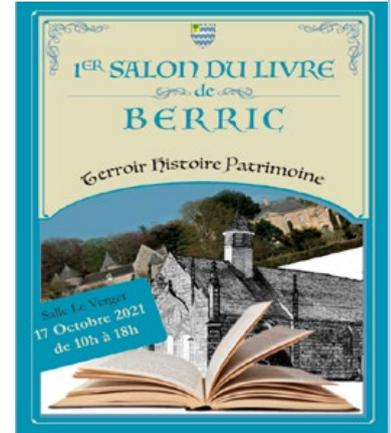
- Mardi 13 juillet à 18h
 - Mercredi 14 juillet à 18h
 - Jeudi 15 juillet à 18h
 - Vendredi 16 juillet à 18h
- TARIF UNIQUE :**
Enfant et adulte 9 €

Le 17 octobre 2021 de 10h00 à 18h00 INVITÉ D'HONNEUR: DANIEL CARIO

Au grenier, Prix du roman Produit en Bretagne 2015 et Rappelle-toi, Eve, Prix du roman populaire d'Elven 2018.

- Œuvre : Près de 30 romans et essais parmi lesquels :
- Le Sonneur des halles (2004)
 - La Miaulemort (2010)
 - Les Coiffes rouges (2014)
 - Petite Korrig (2015)
 - Les Chemins creux de Saint Fiacre (2016)
 - Les Bâtards du diable (2018)
 - Le Sourire du lièvre(2021)

ENTRÉE GRATUITE



3^E CONCOURS DE NOUVELLES

Texte à adresser à la mairie avant le 31 juillet 2021

Thème 2021
Terroir
Et Patrimoine

Règlement et bulletin d'inscription disponibles sur le site : <https://www.berric.fr/agenda/>
Renseignements : concours.berric@gmail.com

organisé par

LA MÉDIATHÈQUE DE BERRIC

Texte à adresser à la mairie avant le 31 juillet 2021

Du 9 au 12 décembre 2021 de 10h00 à 18h00 5^E ÉDITION DU SALON D'ART 2021

Du 9 au 12 Décembre de 10h à 18h
Entrée gratuite

Deux invités d'honneur peintre officiel de la Marine



Deux invités d'honneur Anne Smith et Jean Lemonnier, une trentaine d'exposants, peintres, sculpteurs et graveurs.

Du 9 au 12 décembre 2021. Ouverture de 10 h 00 à 18 h 00, Salle Le Verger - BERRIC

Si la situation le permet vernissage le samedi 11 décembre à 18 h 00.

ENTRÉE GRATUITE.

Le mardi 17 août 2021 dans le cadre des Mardis de pays CINÉMA DE PLEIN AIR



En collaboration avec la commission patrimoine, cette séance vous sera proposée sur le bord de l'étang à partir de 21 h 30. (Replis en salle culturelle si mauvais temps).

Le film proposé est **ROXANE** de Mélanie Auffret.

Le 14 décembre à 15h00 M. Z illusionniste



Le 20 novembre à 20h30 100 % HUMOUR



Travaux

Bâtiments - Génie-Civil - Suivi de Chantiers

Jean François Desban- Vincent Luherne-Adil Mezzoug- Antony Rouillé

Lors de la précédente édition du bulletin semestriel (janvier 2021) nous vous avons communiqué une programmation des futures réalisations de l'année 2021. Malgré les difficultés récentes (liées à la pandémie) d'approvisionnement et d'augmentation des coûts de matériaux (de +15 % à 35 %) notre calendrier de réalisations est à ce jour respecté (fin mai 2021)

Éclairage public (Densification)

- Installation de 2 mats solaires (sécurisation passage piétons rue Guillaume de Berric)
- Amélioration de l'éclairage face Dorso par lanterne à Leds (économie d'énergie)
- Extension de l'éclairage rue Ker Anna pose de 3 lanternes Leds (économie d'énergie)
- Amélioration de l'éclairage et sécurisation du passage piétons face st Thuriau, pose d'1 Leds (économie d'énergie)
- Création, pose de 4 candélabres solaires Allée des Châtaigniers



Éclairage public

(Extensions et mise en conformité/Automne Hiver 2021) Les mises en conformités sont obligatoires et doivent être terminées en 2025.

- Allée des Châtaigniers +4 candélabres solaires jusqu'à intersection de l'allée des Hortensias
- Impasse de l'Aubépine, ajout d'1 candélabre Leds en fond d'impasse
- Rue des Tilleuls, rénovation de 4 éclairages public sur poteau béton + passage en Leds (économie d'énergie)
- Allée de Portuez, rénovation de 3 lanternes + passage en Leds (économie d'énergie)
- Face Mairie, rénovation de 2 lanternes + passage en Leds (économie d'énergie)
- Impasse le Verger, rénovation 1 lanterne + passage en Leds (économie d'énergie)

Travaux de Génie Civil, extension du réseau d'eaux usées

Travaux réalisés par l'entreprise Déhé, maître d'œuvre l'entreprise Urbae, les trois phases ont été réalisées dans les délais et coûts impartis.

Ces travaux consistaient à procéder au raccordement sud Flachec, voie communale sud Diana, raccordement à la station.

Traversées de départementale au sud et au nord et jonction des deux parties de la Z.A. du Flachec.

Travaux de Génie Civil, rénovation du réseau d'eau potable

Travaux réalisés par l'entreprise Cise TP, Maîtrise d'ouvrage GMVA.

Les travaux sont terminés, il s'agissait de : la Route de Noyal Muzillac, Kerreran-Kerbertho, les Vertus-la ville au vent et Kercohan.



**JEAN-FRANÇOIS
DESBAN**
1^{er} Adjoint

Travaux en bâtiments

Salle communale paroissiale

Travaux de rénovation et de mise aux normes PMR, terminé en février.

Étang

Aménagement d'un local, par pose d'une porte, pour l'association de pêche



Boulodrome

Réaménagement de l'espace rangement et plan de travail, nous sommes en attente des armoires métalliques.

Salle de sport

Suite à plusieurs intrusions, une alarme avec télésurveillance va être installée courant 2021 pour être opérationnelle cet été.
Réalisation : NEXECUR

Constructions des nouveaux vestiaires

à ce jour (31 mai) l'avancement des travaux est conforme au planning et au budget prévisionnel, et ce malgré la pénurie actuelle des matériaux et l'augmentation galopante du coût des matériaux.



En projet:

Réhabilitation et extension de la Mairie. L'accroissement de la population de notre commune nécessite une structure mieux adaptée tant pour le public que nous accueillons chaque jour que pour le personnel communal.

Église

Remplacement de 12 halogènes (6 000 W/h) par 12 Leds (400 W/h) économie d'énergie et durabilité des lampes (x10).
Travaux terminés.



Descente de la cloche et envoi en refonte à Annecy

Établissements Paccard, retour programmé pour les journées du patrimoine.



Commission Technologie

Jean François Desban – Adil Mezzoug – Vincent Luherne

L'éclairage public dans une petite collectivité représente environ 50 % de sa consommation électrique et est source de pollution lumineuse.

Pour ce faire, nous avons engagé plusieurs actions:

- Mises en conformité, celles-ci sont obligatoires et doivent être réalisées pour 2025 (voir article Éclairage public) les actions sont en cours
- Rénovation de certains équipements vieillissants (essentiellement en remplaçant les ampoules par des Leds) les actions sont en cours.
- Limiter la consommation et la pollution lumineuse des éclairages public. Pour ce dernier point, comme dans de nombreuses communes, nous avons opté pour une réduction des temps d'éclairage de nos rues, les tranches horaires actuelles sont les suivantes :
- 7 jours sur 7, allumage du matin 6 h 00 jusqu'au lever du jour
- 7 jours sur 7, allumage du soir de la tombée du jour à 23 h 30

Dès le mois de juillet, ces nouveaux horaires seront mis en service

- 5 jours sur 7, du lundi au vendredi, allumage du matin : de 6 h 30 jusqu'au lever du jour
- 2 jours sur 7, le samedi et dimanche, allumage du matin : de 7 h 00 au lever du jour
- 5 jours sur 7, du dimanche au jeudi, allumage du soir : de la tombée du jour à 22 h 00
- 2 jours sur 7, le vendredi et samedi, allumage du soir : de la tombée du jour à 23 h 30

Cette nouvelle programmation va générer une réduction de 20 250 kWh par an, donc réduction des coûts et de la pollution lumineuse.

Ces programmations sont possibles grâce à des horloges, certaines sont conformes aux nouvelles normes (horloge astronomique), d'autres, 4 au total, devront être remplacées, (horloge mécanique).

Banque alimentaire



Banque Alimentaire du Morbihan

A compter de mai 2021, chaque 2^e mardi du mois, les bénéficiaires retirent leur colis alimentaire dans la salle « paroissiale » à côté de la mairie.

Actuellement, 8 foyers berricois bénéficient de ce service gratuit.

Dans chaque panier, des denrées alimentaires sont distribuées notamment du lait, de la viande et poisson congelés, des conserves...

Pour plus de renseignements, appeler la mairie au 02 97 67 01 37



SOPHIE JUBIN

2^e Adjointe
Vice-Présidente
du CCAS

Zoom sur les actions du CCAS de BERRIC

Parallèlement à la démarche communale « Berric Horizon 2032 », les membres du CCAS de BERRIC travaillent actuellement sur plusieurs dossiers. Trois groupes de travail ont été créés pour :

- un domicile partagé pour les personnes Alzheimer et maladies apparentes
- une structure de garde d'enfants (crèche, maison d'assistantes maternelles, ...)
- des logements sociaux avec un bailleur social

Également, 2 membres du CCAS (Mme EVAIN et Mme GEFFRAY) sont chargées d'effectuer une visite des logements du CCAS. Ces visites ont comme but de faire un état des lieux des travaux ainsi qu'une visite amicale et riche d'échanges avec leurs occupants.

Le Conseil d'Administration du CCAS a attribué les subventions 2021 ci-dessous :

Organisme	Subvention 2021
Les restaurants du cœur	100
La croix rouge	100
Amicale du don du sang	100
Écoute Familiale information toxicomanie	50
Ligue contre le cancer	100
Secours catholique	100
ADAPEI/Papillons blancs	50
Échange et partage deuil	50
Faire face ensemble	100
Rêves de clown	100
FNATH (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés)	50
Banque alimentaire (adhésion)	80
Banque alimentaire (subvention)	250
Les bibliothèques sonores	60
Association Française des Sclérosés en Plaques	50
ADMR	100
Solidarité Paysans	100
Union départementale des Sapeurs pompiers 56	50
Asso régionale des Laryngectomies et mutilés de la voix	50
Association MOZAICK	50
TOTAL	1690

Finances 2020

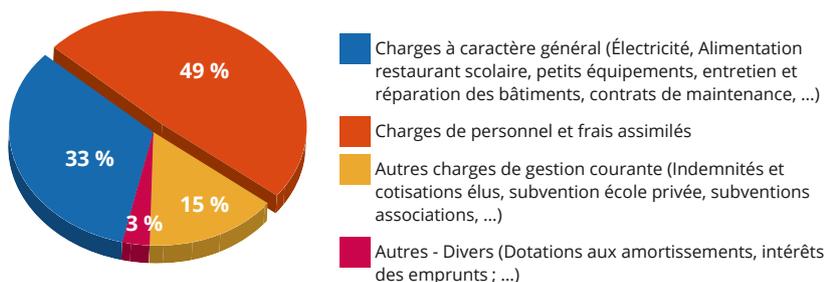
Le Conseil municipal a validé le compte administratif 2020 le 16 février 2021, le document retraçant l'ensemble des dépenses et recettes réalisées en 2020.

Zoom sur la dette communale

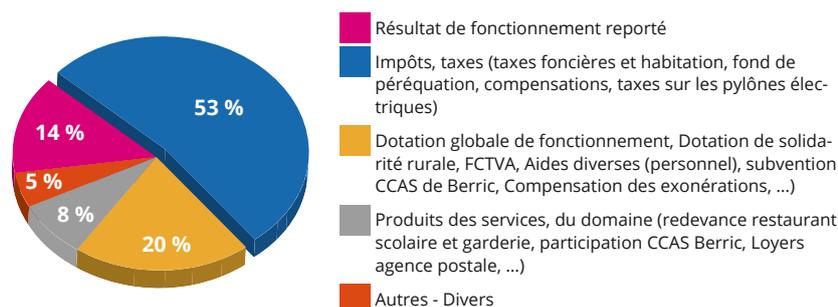
Dette par habitant au 31 décembre 2020 : 623,70 €

Encours de la dette : 1 247 395,40 € (5 emprunts)

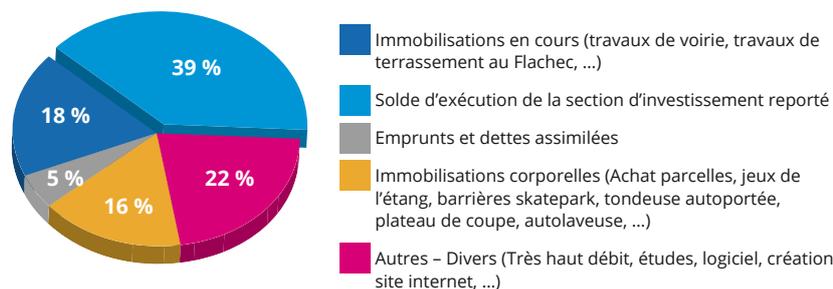
Dépenses de fonctionnement: 1 120 295,58 €



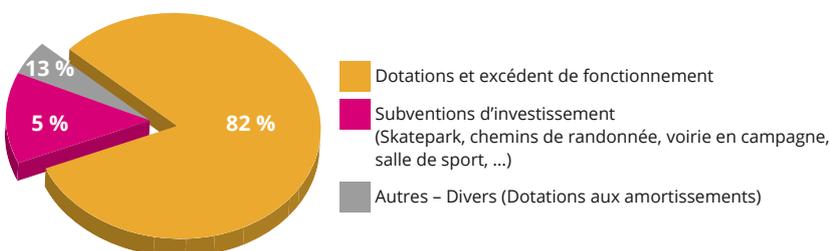
Recettes de fonctionnement: 1 945 998,50 €



Dépenses d'investissement: 654 508,36 €



Recettes d'investissement: 433 924,03 €



Finances 2021

Le budget primitif 2021

Il a été voté le 23 mars 2021.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre commune.

D'un côté, la gestion des affaires courantes (section de fonctionnement) incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune.

De l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

Le budget primitif 2021 s'équilibre :

- en section de fonctionnement : 2 100 000,00 €
- en section d'investissement : 1 600 000,00 €

En 2021, les principales dépenses d'investissement sont :

- Les vestiaires stade du Verger
- L'étude pour l'aménagement du bourg
- Les travaux de voirie
- L'éclairage public
- Les sentiers de randonnée
- Le remboursement des emprunts

Vote des taux d'imposition

Le 23 mars 2021, le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2021.





ADIL
MEZZOUG
3^e Adjoint

le danger, ce n'est pas moi, ce sont les autres

« Des aménagements en faveur de la sécurité routière avec de nouvelles écluses à la route de Bray »

La municipalité veut redoubler de vigilance pour la sécurité routière. Cette volonté est malheureusement entravée par le comportement inconscient de certains usagers à l'origine de bien des accidents les plus graves.

Cette année une décision a été de fixer deux écluses au niveau de la route de Bray, dans le but de ralentir la circulation des véhicules pour améliorer la sécurité routière.

Elle avait été prise en conseil municipal. Cette décision est à la suite des demandes des riverains inquiets pour les enfants au bord de la route ou à l'arrêt de bus.

La commune a procédé à mettre en place un dispositif expérimental pour bien appréhender la situation et avoir le retour de la population. Merci aux personnes qui nous ont fait le retour.

Ces écluses sont bien franchissables aux engins agricoles et au bus scolaire.

Par ailleurs, s'agissant de sécurité :

- Le sens interdit devant le cabinet médical sera acté suite à l'expérimentation de 6 mois.
- Le portique au niveau de la VEGE'TRI est mis en place pour limiter l'accès aux professionnels qui viennent vider les déchets. Les citoyens de BERRIC et de LAUZACH qui souhaitent accéder par des engins supérieurs à 2m10 peuvent demander l'accès à la mairie dans la semaine ou le samedi matin durant la permanence des adjoints. Pour information, cette décision a été prise pour garder la VEGE'TRI à BERRIC. Nous devons impérativement baisser le nombre de caissons de déchets verts (plus de 100 caissons en 2020). Pour votre information, la commune a déjà constaté la baisse de 1/3 du volume des déchets verts suite à cette mesure.
- La sécurisation de la RD 7 par le marquage des passages piéton et la limitation à 30 a été renouvelée.



D'autres actions ont été réalisées en collaboration avec la gendarmerie au niveau de la route de Noyal Muzillac. Ces actions ont été préventives, les citoyens n'ont pas été verbalisés mais sensibilisés au danger de la route.

Quelques rues à BERRIC font l'objet depuis le mois de mai de réhabilitations partielles de la chaussée par une technique appelée « point à temps ».

La société COLAS titulaire du marché communauté de communes est intervenue sur toutes les rues nécessitant une réfection d'après le diagnostic réalisé par le service municipal Berric.



15 tonnes de revêtement « point à temps » doivent être réparties ainsi en centre bourg et sur certaines voies rurales de la commune.

La présence de gravillons nécessite une prudence pour limiter les risques de dérapage et de projection des gravillons.

Le « point à temps » automatique ou manuel est une technique qui a pour objet la réparation des chaussées sur des surfaces ponctuelles, où celles-ci ont subi des dégradations de surface : nids-de-poule, arrachements, faiçonnages...

La réparation consiste en un épandage d'émulsion de bitume et de gravillons.

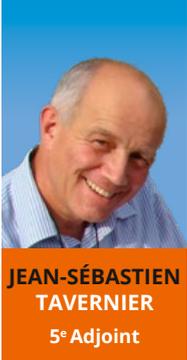
La technique du « point à temps » est indispensable pour maintenir en état les chaussées et éviter ainsi qu'elles ne se dégradent trop rapidement (surtout

après les périodes de gel et dégel en hiver) engendrant, de facto, des coûts de réparation plus élevés.

Nous comptons revoir la couche de roulement sur certaines routes ou lotissement mais malheureusement cela ne peut pas se faire. La raison est que GRDF (gaz de France) prévoit de repasser des tuyaux de « gaz bio » sous certaines routes du bourg et aussi routes de campagne. Ces travaux nécessitent de faire des tranchées, la commune ne peut pas refaire les routes deux fois en raison du budget. Les travaux de GRDF sont prévus dans deux ans.

Certaines routes non concernées par le passage du « Gaz Bio » seront traitées comme au niveau de lande de Bray, Le Drenguy et Quervily

Comptant sur votre compréhension et votre patience.



**JEAN-SÉBASTIEN
TAVERNIER**
5^e Adjoint

Vie Communale

Solidarité

L'un des projets portés par la commission Solidarité devrait avoir vu le jour au moment où ce bulletin paraîtra :

il s'agit de la mise en place d'un système de covoiturage solidaire appelé « **Allo Berric ? Covoit'solidaire** ». Il est porté par le Centre communal d'action sociale (CCAS).

Quelques conducteurs, que nous remercions, se sont portés volontaires pour conduire dans un rayon d'une trentaine de kilomètres (par ex. Vannes, Questembert, Muzillac, Malestroit) les personnes qui ne peuvent pas se déplacer seules (à l'exception de celles qui ne sont pas autonomes ou nécessitant un transport médicalisé). Le conducteur sera indemnisé par son passager.

Les personnes souhaitant profiter de ce service s'inscriront avant de pouvoir effectuer leur premier déplacement auprès d'un des conducteurs qui disposera d'un téléphone portable dédié.

Le règlement leur sera communiqué et elles s'engageront par écrit à le respecter. Sous certaines conditions, les mineurs âgés de 16 ans et plus pourront être transportés sur autorisation écrite des parents qui préciseront également l'adresse où ils devront être déposés.

Nous commençons par quatre conducteurs, mais nous espérons que d'autres rejoindront rapidement le groupe de manière à permettre une plus grande disponibilité tout au long de la semaine.

Informations plus détaillées sur le site de la mairie (www.berric.fr/à compléter)



Commission « Bien vivre ensemble »

L'enquête menée récemment par la municipalité sur le projet Berric Horizon 2032 a montré que, très majoritairement, les Berricois sont heureux de vivre dans notre commune dont ils apprécient le calme et la tranquillité.

Cependant, depuis un an, près d'une cinquantaine de dossiers relatifs à des petites tensions locales ont été ouverts et le Conseil municipal s'est efforcé alors de jouer les bons offices pour tenter de faire en sorte que les habitants de Berric vivent bien ensemble. Rien de grave, heureusement, mais des incivilités ou des petits manques d'attention aux autres qui rendent parfois difficile la cohabitation.

L'assouplissement du confinement, à Berric comme ailleurs, s'est manifesté par une sorte de relâchement qui s'est à son tour traduit par une augmentation de ces actes peu civiques.

Ainsi avons-nous eu à nous occuper notamment d'une tentative d'incendies, de nuisances sonores, de divagations de chiens (parfois mordeurs) ou encore d'alpinistes en herbe qui, au mépris du danger, avaient confondu la salle des sports et le Mont Blanc.

Plus récemment, une nuit, dans le bourg des boîtes aux lettres ont été littéralement défoncées à l'aide de bouteilles dont les tessons formaient autant de dangers pour les passants .



Et enfin, juste avant la rédaction de cet article, en campagne, quelques individus s'en sont pris à une voiture et des bacs à fleurs.



Tout le monde se réjouit de pouvoir enfin sortir de cette période difficile. Ce n'est pourtant pas une raison pour se laisser aller à commettre de tels actes. Ils peuvent être dangereux pour ceux qui les commettent et créent toujours un dommage pour les victimes.

Merci donc à tous, jeunes, moins jeunes, parents, enfants, bandes de copains, de jouir de votre liberté retrouvée (même si c'est encore avec quelques contraintes) sans pour autant oublier que nous vivons dans une petite communauté où la liberté de chacun s'arrête où commence celle des autres. C'est le meilleur moyen pour que nous soyons tous heureux de vivre à Berric.

Et maintenant?

Si les conditions sanitaires le permettent, nous pourrons enfin nous atteler après la rentrée au projet que nous vous avons présenté avant les élections municipales de définir et mettre en œuvre une politique de lutte contre les incivilités. Celle-ci comportera deux volets : l'un, le plus important, visant à prévenir la commission d'actes répréhensibles et l'autre, qui ne sera mis en œuvre que si nous y sommes contraints, de sanctions. Les différentes commissions du Conseil municipal se pencheront sur ce projet auquel elles associeront les acteurs « de terrain » que sont certains d'entre vous.



**DELPHINE
BRÛLÉ**
Conseillère
Déléguée



**STÉPHANIE
LEMOINE**
4^e Adjointe

Environnement



Parc naturel Régional Golfe du Morbihan

Demande de classement en tant que commune du PNR Golfe du Morbihan

Par délibération en date du 20 avril 2021, le Conseil municipal a approuvé la Charte du Parc naturel régional (PNR) du Golfe du Morbihan afin de demander l'adhésion de la commune de Berric au syndicat mixte d'aménagement et de gestion du PNR (SMAGPNR) du Golfe du Morbihan en tant que commune classée. Cette décision est consécutive à la création d'un comité consultatif spécifique constitué d'élus en charge de travailler sur les impacts d'une adhésion au regard de thématiques spécifiques (agriculture, urbanisme, développement durable, population, patrimoine et tourisme) et à plusieurs rencontres avec différentes communes classées et non classées (Plougoumelen, Sulniac, Lauzach, Theix-Noyal, Trinité Surzur, Ile aux Moines).

Le comité syndical du SMAGPNR Golfe du Morbihan a délibéré favorablement sur notre demande de classement le 17 mai 2021.

Ces délibérations sont transmises à la Région Bretagne qui devra également se prononcer laquelle détient la compétence et qui délibérera à son tour et transmettra ensuite la demande de classement au Préfet de Région. Les services de L'État formuleront un avis qui sera ensuite envoyé au Ministère qui après examen préparera un nouveau décret de classement pour signature du Ministre.

L'adhésion fera l'objet d'une contribution communale annuelle d'un montant de 1,04 €/habitant soit 2 010,20 € la première année et de 1,30 €/habitant pour les autres années soit environ 2 512,90 €.

À SAVOIR !

Un Parc naturel régional est un territoire habité, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère, mais fragile, qui s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine.

Qu'est-ce que le Parc naturel Régional Golfe du Morbihan ?

Le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan a été classé par décret du Premier Ministre en date du 2 octobre 2014, pris sur rapport du Ministre en charge de l'Environnement, pour une durée de quinze ans, renouvelable. Il s'agit du 50^e Parc naturel régional créé en France. Il est à ce jour composé de 33 communes sur les 37 communes incluses dans le périmètre d'étude. Les communes de Berric et La Trinité Surzur seront les 34^e et 35^e mes communes classées.

Un Parc naturel régional ne dispose pas d'un pouvoir réglementaire à proprement dit. Cependant, en approuvant la Charte, la commune s'engage à mettre en œuvre les dispositions spécifiques qui y figurent. Le Parc est systématiquement consulté pour avis lorsqu'un équipement ou un aménagement sur son territoire nécessite une étude d'impact. De plus, les documents d'urbanisme doivent être compatibles avec la Charte, et le Parc peut être consulté lors de leur élaboration et de leur révision.

Jeunesse

Le Conseil municipal des enfants a été très efficace

Cette année, ils ont créé un questionnaire, qu'ils ont distribué dans les deux écoles, puis réceptionné et analysé.

Ce questionnaire visait à savoir si les berricois seraient intéressés par la venue d'un foodtruck proposant des burgers.

La quasi-totalité des retours étant positifs, les enfants ont formulé une demande officielle auprès des membres du conseil municipal des adultes. Ceux-ci ayant accepté et donné suite, les enfants verront le foodtruck arriver sur Berric courant août.

Ils ont aussi organisé une collecte, puis une vente de jouets, les bénéfices étant reversés à l'association Rêve de Clowns.

Le Conseil municipal des Jeunes

Les jeunes ont travaillé à identifier les besoins et améliorer le secteur du StreetPark.

Ils ont pu créer des espaces de détente permettant aux jeunes de pouvoir se réunir.

Les autres projets ont été mis en suspens, en attendant les retours de diagnostics du Bureau d'études en charge de Berric 2032.

La commission Jeunesse avait travaillé avec le pôle Jeunesse de Questembert Communauté à l'ouverture d'un espace jeunes.

Celui-ci a pu enfin s'ouvrir le 2 juin, à la suite de la levée de certaines mesures sanitaires.

Le pôle Jeunesse de Questembert Communauté est présent sur Berric tous les mercredis de 17 heures à 19 heures, salle au-dessus de la poste.

Dans le même créneau et au même endroit, une permanence du Point Infos Jeunesse est tenue.

Le Syndicat Mixte dispose d'une équipe pluridisciplinaire composée principalement de chargés de missions intervenant dans les différents domaines de la Charte du Parc.

Cette équipe est chargée de la mise en œuvre des décisions du Comité Syndical et du Bureau Syndical, en particulier de la gestion administrative et financière et de la conduite des actions découlant des orientations de la Charte.

Actuellement, l'équipe scientifique et technique du Parc est constituée de 25 agents, structurée en 5 pôles



Protéger
et gérer le patrimoine
naturel et culturel



Aménager
le territoire



Développer
l'économie et la
condition sociale



Accueillir
éduquer et informer le
public



Expérimenter
et contribuer à des
programmes de
recherches

Pour tout complément d'information quelques liens utiles:

<https://www.parc-golfe-morbihan.bzh/>

<https://www.parc-golfe-morbihan.bzh/medias/2020/11/2019-essentiel-VdefBD.pdf>

https://www.parc-golfe-morbihan.bzh/medias/2021/05/Catalogue_ProgrammeActions_2021-2023.pdf



Environnement



Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) pour Berric

S'approprier et protéger la biodiversité de notre territoire



Longtemps dépourvues d'un outil adéquat pour envisager l'impact environnemental de leurs politiques, les communes peuvent, depuis l'appel à projet lancé en 2010 par le Ministère en charge de l'écologie, se doter d'un Atlas de la Biodiversité Communale.

Avec la collaboration du Parc naturel régional Golfe du Morbihan, **la municipalité a décidé de candidater à l'appel à projet « ABC 2021 »** lancé par l'Office française de la Biodiversité (OFB) et entend s'engager dans ce travail aussi exhaustif que passionnant.

Le choix des lauréats sera connu courant juin.

Ainsi, la municipalité a, pour la première année, participé à la Fête de la Nature, évènement national, qui se déroule chaque année au mois de mai, à une date la plus proche du 22 mai, date de la journée internationale de la biodiversité.

Le thème de cette année : « Au travers mille et un regards »

Ces animations créent le lien fondamental entre les expertises naturalistes, la population et les gestionnaires de l'espace communal par le biais de la pédagogie, de l'apprentissage, de l'acquisition de connaissances et de stratégies nouvelles.

Toutes visent à faire connaître la richesse de notre patrimoine naturel pour mieux le préserver.



Animations scolaires avec Sophie et Mélanie de l'association Saute-Ruisseau



Balade Nature avec Sonia, animatrice de la Ligue de la Protection des Oiseaux



Animation « Nichoirs » avec Gildas, agent communal

Printemps 2021: Comptage des oiseaux migrateurs

Lancée en mars dernier pour la première année, l'opération « tester votre vue et votre audition » est une initiative de science participative, qui a pour objectif de recenser l'arrivée de trois oiseaux migrateurs ; l'hirondelle, le Coucou d'Europe et la Huppe Fasciée.

Voici une synthèse des données collectées pour 2021.



Hirondelles

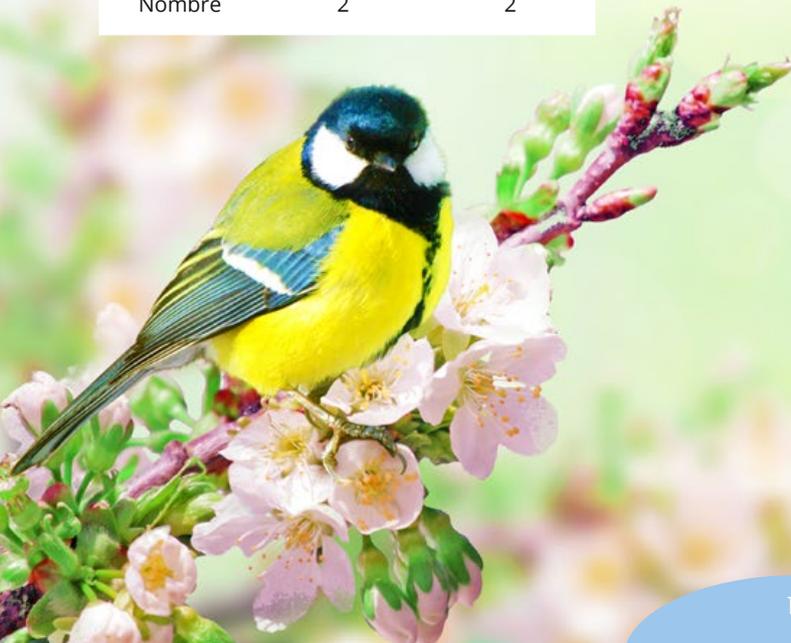
Lieux-dits	Grand bodo	Poulhan	Bonnoy	Étang - bourg
Nombre	7	2	4	2

Coucou gris

Lieux-dits	Poulhan	Bonnoy	Trihuen
Nombre	1	1	1

Huppe Fasciée

Lieux-dits	Bonnoy	Trihuen
Nombre	2	2



Merci aux participants pour toutes ces observations qui enrichissent et valorisent notre connaissance du patrimoine naturel communal. **Sachons également le préserver.**



MATHILDE
COUSSEMACQ
Conseillère Déléguée

Le bocage, un atout pour le territoire

Les projets d'amélioration du patrimoine bocager bénéficient de subventions à hauteur de 100 %. Que vous soyez exploitants ou propriétaires agricoles, si vous êtes intéressés par la création de haies bocagères à plat ou sur talus ou si vous souhaitez un accompagnement pour la gestion de votre maillage bocager, prenez contact avec la mairie.

Le paysage bocager présente de nombreux intérêts:

- lutte contre l'érosion des sols
- protection des cultures et du bétail
- refuge pour des auxiliaires bénéfiques aux cultures
- préservation de la qualité de l'eau
- diversité des paysages
- production de bois de chauffage

L'objectif n'est pas de revenir au maillage d'antan mais d'assurer un bocage fonctionnel, dynamique et d'avenir !



Zoom sur les jeunes agriculteurs de la commune

De la terre à nos assiettes

Nous sommes de plus en plus nombreux à vouloir consommer de bons produits issus d'une agriculture locale. Savez-vous que tout cela est possible à Berric ? Nous sommes allés à la rencontre d'Héloïse, Julien et Fabrice, voici leur portrait.

Héloïse Oilic âge : 35 ans

Type d'agriculture : maraîchage bio depuis 2018.

Lieu : « La ferme du Verger » à la sortie du bourg

Héloïse, pour quelles raisons as-tu décidé de t'installer ?

J'ai toujours eu la fibre agricole, d'abord en travaillant l'été pendant mes vacances comme saisonnier sur des fermes maraîchères à Sulniac. Puis j'ai travaillé plusieurs années comme ouvrière agricole dans le nord Finistère.

Au fil du temps, mon projet de reprendre la ferme familiale a mûri. Se situant à la périphérie du bourg, l'élevage aurait été compliqué, je me suis naturellement orientée vers le projet d'une ferme maraîchère en agriculture biologique.

Peux-tu nous décrire ton exploitation ?

Sur la ferme de 35 ha, on retrouve des céréales panifiables qui sont transformées dans une meunerie à Muzillac. Mais le gros du travail reste la culture de légumes, on peut en compter entre quarante et cinquante en fonction des années. Une partie de la ferme est mise en prairie pour produire du fourrage aux élevages du secteur.

Travailles-tu en solo ?

Je peux compter sur l'aide de mes parents et aussi l'arrivée d'un saisonnier cette année et peut-être un temps complet par la suite.

Qu'est-ce que tu aimes dans ce métier ?

J'aime partager mon savoir et mon travail avec les membres de l'AMAP Berric-Lauzach, nous partageons de bons moments de convivialité et d'échange.

As-tu un message à faire passer aux Berricois ?

Si vous êtes à la recherche d'information sur le manger local, les produits fermiers, je vous conseille d'aller voir le site internet Bonplanbio.fr

Vous pouvez retrouver la production maraîchère d'Héloïse via:

- l'AMAP Berric-Lauzach. Pour exemples, le prix d'un petit panier est de 10 € et 15 € le grand panier ;
- directement à la ferme les mardis et samedi après-midi ;
- en magasin spécialisé comme l'Halle terre Native à Questembert

À noter : Vous pouvez également retrouver Héloïse Place de l'église dans le cadre de la mise en place du petit Marché les vendredis de 16 h 30 à 19 h 30.





Julien Toublant âge : 31 ans

Type d'agriculture : maraîchage (conversion en bio en cours) depuis octobre 2019.

Lieu : Le Guern

Julien, quel est ton parcours ?

J'ai une formation d'ingénieur et j'ai travaillé 2 ans dans le secteur de la construction près de Rennes. Fils d'agriculteur, la fibre agricole ne m'a pas lâché et le contact avec les maraîchers du bassin rennais m'a donné envie de m'installer. Après mûre réflexion, une formation de 9 mois et le BPREA en poche (Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole), je me suis installé sur l'exploitation familiale.

Qu'est-ce qui te plaît dans ce métier ?

Je souhaite « m'éclater » en produisant des produits de qualité pour nourrir les gens tout en respectant la terre et l'environnement. Ce que j'aime aussi c'est l'indépendance que procure ce métier, le contact avec les clients, la diversité des tâches et le suivi agronomique des cultures avec l'appui du technicien de la chambre d'agriculture.

Peux-tu nous décrire ton exploitation ?

L'exploitation de 5 ha comprend : un verger, 3 ha de surfaces cultivables et 1 600 m² de serres. J'y cultive, suivant les saisons, des tomates, des poivrons, des aubergines, des concombres, des poireaux, des choux, des oignons, des haricots verts, des pommes de terre primeurs etc. Je fais aussi du cidre et du jus de pomme !

Travailles-tu en solo ?

Non, j'ai embauché deux saisonniers, nous nous répartissons le travail entre la production, l'entretien du matériel, la récolte et la commercialisation des produits.

Un message à faire passer ?

Consommez local ! C'est le maître mot pour encourager et soutenir les jeunes agriculteurs installés sur la commune !

Où peut-on acheter tes produits ?

- sur le site cagette.net. Accessible à tous et très simple d'utilisation : il suffit de vous inscrire, de choisir vos légumes jusqu'au mercredi minuit, et vous les récupérez et payez à la ferme du Guern le lendemain, jeudi, entre 17 heures et 19 heures.
- sur le marché de Sarzeau le samedi matin sur lequel Julien partage un stand avec un autre maraîcher pour pouvoir proposer un large éventail de légumes bio.
- au magasin de producteurs « court circuit » de Sarzeau.

À noter : dans le cadre des « mardis de Pays » initiés par l'Office de Tourisme du Pays de Questembert, une visite de la ferme de Julien sera proposée le mardi 27 juillet de 15 h 30 à 17 heures. Inscriptions auprès de l'Office du Tourisme au : 02 97 26 56 00 (nombre de places limitées)



Fabrice Delalande âge : 44 ans

Type d'agriculture : élevage et transformation depuis octobre 2019.
Lieu : Earl de Ker vi Laezh au Grand Bodo

Fabrice, quel est ton parcours ?

Je suis originaire de la région guérandaise, je me suis installé au Grand Bodo en 2019, avec ma femme Malika qui travaille dans le secteur médico-social.

Je ne suis pas issu du monde agricole mais j'ai suivi des études agricoles au lycée à Derval et j'ai occupé plusieurs emplois d'ouvrier agricole avant de reprendre l'exploitation du Grand Bodo, que j'ai appelé Earl de Ker vi Laezh : oeuf et lait en breton !

Peux-tu nous décrire ton exploitation ?

Dans la ferme de 48 ha, groupés autour des bâtiments, nous trouvons deux ateliers, l'élevage de milles poules pondeuses plein air et un troupeau d'une quarantaine de vaches laitières.

Je commercialise 300 000 litres de lait à la laiterie Soodial et je transforme également une partie de ma production en divers produits laitiers.

Même si l'exploitation n'a pas de label bio ou autre, je suis dans une démarche d'agriculture raisonnée et durable, en faisant attention à ma façon de travailler.

J'étoffe petit à petit la gamme des produits transformés, je compte d'ailleurs développer mon outil de transformation, et pour ce faire, j'ai prévu, dans les mois à venir, de construire une nouvelle chambre froide et un magasin à la ferme.

Êtes-vous plusieurs à travailler sur l'exploitation ?

Malika vient donner un coup de main dès qu'elle en a le temps. L'atelier de transformation demande une journée de travail par semaine, pour cela j'emploie une salariée à quart-temps, via un groupement d'employeurs.

Quels sont tes circuits de vente pour les produits transformés ?

80 % sont vendus sur le marché de Vannes, Place des Lices les mercredis matin et samedis matin. On peut y retrouver du beurre, du lait cru, du lait ribot, de la crème fraîche, du fromage blanc.

J'y vends aussi des œufs plein air produits sur la ferme.

Avec Malika, nous aimons ce moment d'échange avec les clients. Ils sont curieux de connaître notre façon de produire le lait, de le transformer...

Que voudrais-tu dire aux Berricois ?

Il n'y a pas besoin de label pour trouver des produits de qualité, il faut s'intéresser et s'interroger sur les produits que l'on consomme, c'est tout.

À noter : Vous pouvez également retrouver Fabrice sur la Place de l'église dans le cadre de la mise en place du petit Marché les vendredis de 16 h 30 à 19 h 30.

Berric horizon 2032

Vous reconnaissez maintenant ce logo et ce titre qui identifient le projet de schéma de référence initié par la commune.

Qu'est-ce qu'un schéma de référence?



C'est un outil stratégique de développement de la commune à court, moyen et long terme.



Une « feuille de route » en quelque sorte pour envisager un développement harmonieux de Berric pensé pour les Berricois et avec les Berricois.

Pour nous aider dans l'élaboration de ce projet ambitieux, nous avons mandaté un groupement de bureaux d'études (Horizons Paysage, Trémani et Géobretagne sud) qui nous guidera durant les différentes phases du projet : diagnostic, choix du scénario de développement, schéma de référence avec réalisation de fiches actions et enfin, premiers travaux sur un secteur où l'action sera jugée prioritaire.

Tout au long de ces phases, le bureau d'études se doit de réaliser des actions d'information et de concertation des Berricois car nous sommes persuadés que la réussite de ce projet dépend de son appropriation par les habitants.

Durant la phase diagnostic qui vient de s'achever, 4 rendez-vous vous ont été proposés afin d'échanger sur différents sujets : le cadre de vie, les espaces publics, les déplacements, le stationnement, les équipements....

- La rencontre sous chapiteau le samedi 20 mars au matin près des commerces, où 2 chargés de mission ont rencontré une quarantaine de personnes.
- Deux « ateliers déambulations » dans le bourg regroupant une vingtaine de personnes à chaque fois.
- Deux rencontres avec les CM1 et CM2 des deux écoles, car les enfants aussi ont leur mot à dire et des idées !
- Le questionnaire qui vous a été distribué et pour lequel vous avez été près de 500 à répondre. De l'avis du bureau d'études aguerri à cet exercice, c'est un très bon taux de participation des habitants.

Un grand merci à vous tous donc pour cette forte mobilisation. Les échanges et vos réponses aux questionnaires permettent d'alimenter la réflexion sur le projet et confortent certaines idées d'amélioration que nous avions pressenties !

Le projet se poursuit, il entre dans la phase 2 dite « d'élaboration des scénarii de développement » et la démarche participative se poursuit également : vous serez conviés prochainement à des réunions publiques de restitution d'analyses réalisées par le bureau d'études, à des ateliers « brainstorming », etc.

N'hésitez pas à vous renseigner et à vous inscrire en mairie...

Votre avis nous intéresse !



Synthèse des réponses au questionnaire « Berric Horizon 2032 »

99,7 % des personnes ayant répondu sont satisfaites d'habiter Berric.

Berric est considérée comme une commune où il fait bon vivre, située dans un environnement préservé.

La vie associative et sportive y est jugée satisfaisante pour 78 % des répondants. En revanche, le taux de satisfaction tombe à 55 % pour l'offre culturelle.

À la question « qu'est-ce qui définit le mieux Berric? »

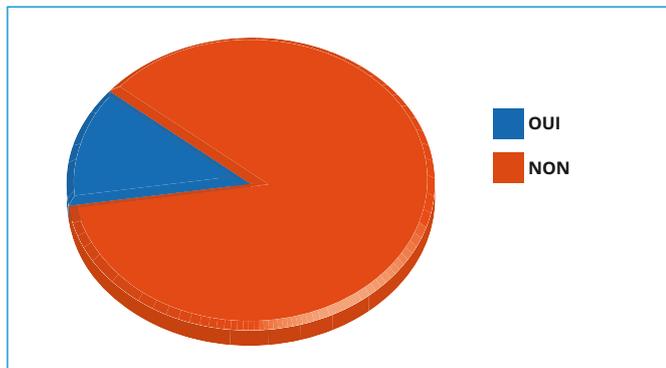
Il se dégage de la grande majorité des réponses des caractéristiques « positives » comme sa bonne situation géographique par rapport à Vannes, à la voie rapide, à la mer, l'offre satisfaisante en commerces et services et son environnement verdoyant. Certaines réponses font cependant état du peu de « cachet » du bourg, de la circulation et de la vitesse automobile excessives.

Focus sur les espaces publics et les espaces verts

D'une manière générale, les personnes ayant répondu au questionnaire sont satisfaites des espaces publics et des espaces verts communaux. On note cependant de fortes disparités entre ces espaces.

Si l'étang recueille 92 % de satisfaction, et est fortement plébiscité par les jeunes, on ne peut pas en dire de même de la place de l'église qui ne satisfait que 44 % des personnes...

Vous êtes nombreux à estimer qu'il y aurait des aménagements à réaliser notamment sur cette place afin de l'embellir mais aussi auprès des commerces afin de sécuriser cet espace. Certains aimeraient qu'il y ait davantage de verdure dans le bourg, d'espaces de jeux et de chemins... bien entretenus!



Seulement 13 % des personnes ayant répondu au questionnaire se verraient déménager pour habiter ailleurs mais toujours dans Berric. Les raisons majoritaires seraient de sortir du cadre d'un lotissement pour bénéficier d'un jardin plus grand ou acheter ou construire (pour les locataires), aller à la campagne pour son calme. À l'inverse, d'autres personnes envisageraient de se rapprocher du bourg.

La qualité de l'offre commerciale, de services et d'équipement semble satisfaisante car elle est jugée bonne dans plus de 60 % des réponses, voire très bonne pour 18 % des réponses.

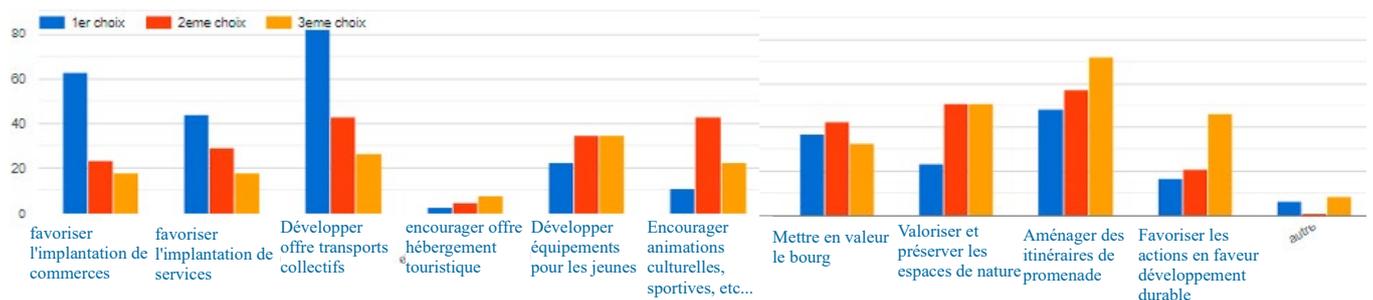
Ce que vous aimeriez en plus? Une pharmacie, un distributeur de billets, une meilleure desserte de transports en commun (demande quasi unanime des jeunes), mais aussi un petit marché, un accueil petite enfance, un autre restaurant...

Les déplacements automobiles sont majoritairement aisés et sécurisés et l'offre de stationnement est satisfaisante quoique mal répartie.

Les circulations piétonne et cycliste sont en revanche considérées comme dangereuses et difficiles pour 2/3 des sondés dans le premier cas et 3/4 des réponses dans le second cas.

Vous êtes nombreux à considérer que la vitesse des voitures reste excessive, qu'il manque des pistes cyclables et cheminements piétons pour assurer la sécurité de ces déplacements. Il ressort un conflit d'usage automobile/piétons aux abords des commerces.

Les axes à privilégier dans les prochaines années:



Sur les 10 propositions, développer l'offre de transport a été choisi comme prioritaire pour plus de 80 participants.

Cependant, si l'on cumule les 1^{er}, 2^e et 3^e choix, ce souhait apparaît au total en 2^e position avec 152 votes derrière :

« Aménager des itinéraires piétons et cyclables », proposition qui recueille 177 votes ;

- en 3^e position, ce qui importe avec 126 votes est de valoriser et préserver les espaces de nature ;
- en 4^e (113 votes) : mettre en valeur le bourg ;
- en 5^e (105 votes) : favoriser l'implantation de commerces (même si mis en 1^{re} position de nombreuses fois)

Suivent ensuite dans cet ordre : développer les équipements pour les jeunes ; favoriser l'implantation de services, favoriser les actions en faveur du développement durable, encourager les animations culturelles, sportives et les activités de loisirs, encourager l'offre d'hébergement touristique.

Vies sportive et associative



FRANÇOIS
GRIJOL

Conseiller Délégué

Le monde du Sport et des Associations

Mai et juin ont apporté enfin de l'espoir dans le monde sportif et associatif ! La reprise progressive des activités fait du bien à tout le monde.

Il est désormais temps de se tourner vers une nouvelle saison, qui nous le souhaitons tous, ira à son terme.

Le Forum des associations se tiendra le samedi 11 septembre à la Salle des Sports. Ce sera l'occasion de présenter les différentes activités. Un espace sera ouvert pour les démonstrations de sports.

Les vestiaires multisports du Stade du Verger seront opérationnels en septembre.



Les associations qui le souhaitent pourront les utiliser selon un planning. Une salle sera à disposition des associations pour leurs réunions.

À la salle des sports, les panneaux de basket seront changés durant l'été afin de répondre aux normes en vigueur. Les panneaux de bois laisseront la place à des panneaux transparents.

Des travaux ont été également menés au Boulodrome avec l'aménagement d'un nouveau plan de travail et de rangements aux services des associations utilisatrices. Rappelons que le Boulodrome est ouvert aux familles berricoises le Week-End (sur réservation)

Des équipements au service de tous

Une salle de sport qui permet la pratique des sports collectifs (basket, Kin ball) mais aussi individuels (badminton, gym...).

Une salle de danse, revêtue d'un parquet lui aussi très récent, qui permet la pratique de la danse, de la gym, du yoga...

Un stade au cœur du bourg. Il est utilisé pour la pratique des compétitions séniors et U14 en football.

Le stade du verger. Il permet les entraînements de football et les compétitions jeunes. Il est accessible aussi pour d'autres sports comme la course à pied par exemple. Il est équipé de vestiaires neufs.

Événementiel

La crise sanitaire n'a pas permis de vivre les évènements prévus mais elle n'a pas douché la volonté de l'équipe municipale de mettre en place différents projets.

Notre volonté est de mettre en place des espaces de partages et d'échanges, indispensables après cette période.

Une cérémonie de citoyenneté a eu lieu le samedi 29 mai à destination des jeunes électeurs ayant eu 18 ans depuis les dernières élections.

Ils se sont vus remettre leur carte d'électeur par M. Le Maire.

Ce fut l'occasion d'un échange autour des droits et devoirs des citoyens.

Les nouveaux arrivants dans la commune seront accueillis à la salle Culturelle le samedi 2 octobre. Cette petite cérémonie leur permettra de découvrir notre commune autrement. Ce sera l'occasion de montrer la richesse de notre patrimoine et de nos associations et de les inviter à participer à la vie locale.

À Noël dernier, les Services Techniques ont œuvré pour mettre en place une décoration faite de matériaux de récupération.

Cet effort sera poursuivi cette année encore et il sera fait appel aux personnes volontaires pour développer cette décoration « faite main ».

Les décorations lumineuses seront en partie changées également.

La cérémonie des vœux en janvier nous permettra de nous retrouver.

Ce sera l'occasion d'une présentation synthétique des actions menées par la municipalité.

C'est aussi une action de transparence où les budgets seront présentés. Mais c'est aussi un moment de convivialité et... de surprises à venir.

D'ici la fin d'année, les associations organiseront différents repas et activités. Ce sont autant d'occasions de partager de bons moments.



1001 REGARDS SUR LA NATURE

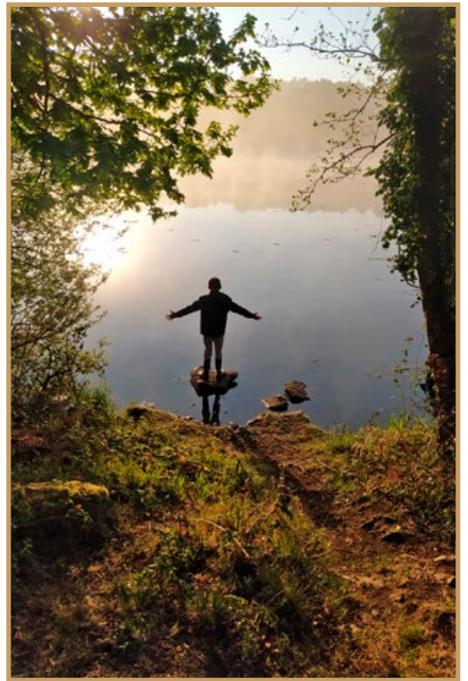


LEON Erwann

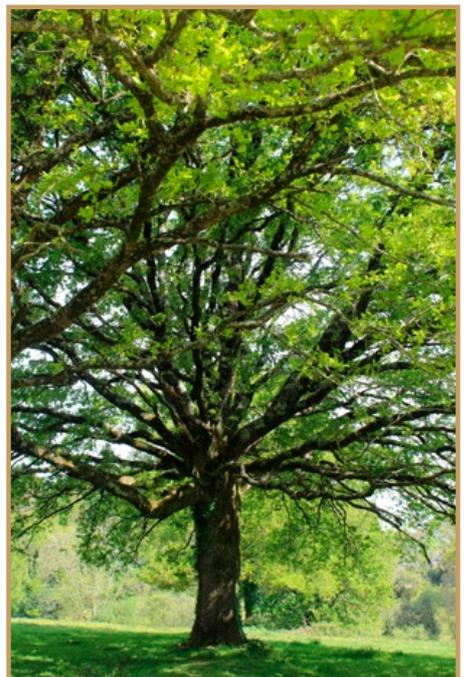


RAULT Julien

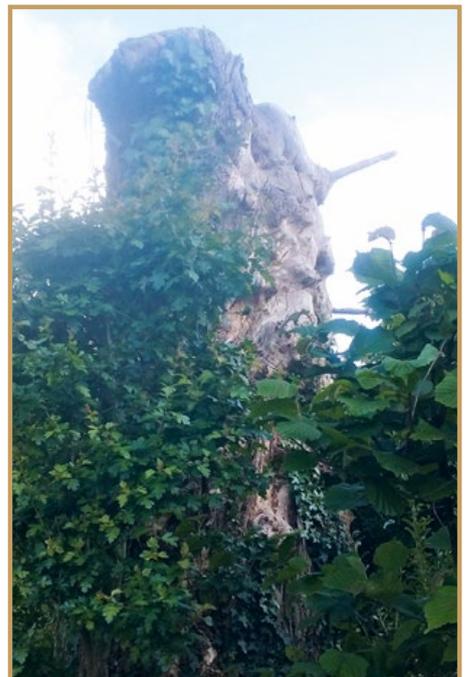
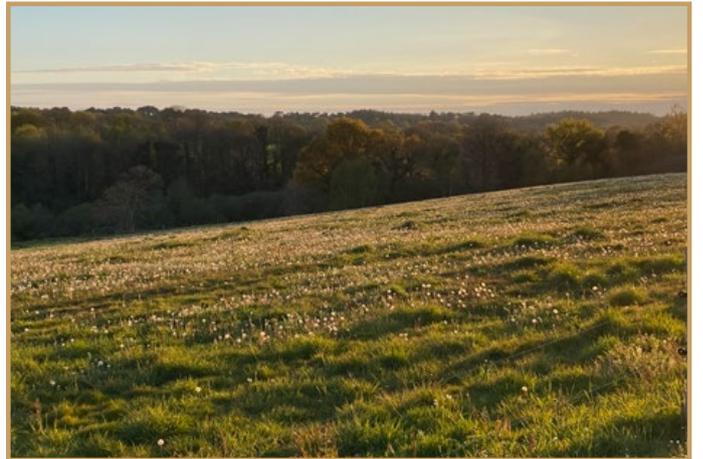
Concours photos



LE LUEL Gaëtan



1001 REGARDS SUR LA NATURE



Extrait du registre des délibérations

Séance du 19 janvier 2021

PNR du Golfe du Morbihan: création d'un comité consultatif

Suite à la présentation du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan effectuée par sa directrice Monique CASSÉ, le Conseil municipal décide de créer un comité consultatif afin de communiquer au Conseil municipal les objectifs, avantages et inconvénients d'une éventuelle adhésion de la commune au PNR.

Lancement du Schéma d'aménagement du bourg

La déléguée à l'aménagement et au développement effectue une présentation des différentes phases d'élaboration et de gouvernance du Schéma d'aménagement du bourg :

Gouvernance

- D'une part, des instances de décision :
 - Le conseil municipal.
 - Un comité de direction.
- D'autre part, des instances de travail :
 - Un COPIL
 - Un comité technique.

Méthodologie

- Un diagnostic partagé
- Les scénarii de développement
- La déclinaison du schéma en un plan d'actions
- Une étude opérationnelle sur secteurs ciblés
- Les travaux

Concertation et participation de la population

- Un questionnaire
- Une résidence pour aller à la rencontre de la population
- Des ateliers participatifs
- Des réunions de restitution

Le Conseil municipal, décide de valider la procédure de lancement du schéma (gouvernance, méthodologie et concertation).

École privée: contrat d'association 2021

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal qu'un contrat d'association à l'enseignement public a été conclu entre l'État et l'École privée Saint-Thuriau de Berric le 19 novembre 2002.

La commune de Berric assume la charge des dépenses de fonctionnement des classes primaires et maternelles.

Le Conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention du Contrat d'association portant sur le

versement à l'OGEC d'une somme à hauteur de 66 749,88 €, sous réserve de présentation des justificatifs qui s'y rapportent.

Participation aux frais de scolarité

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil municipal participe aux frais de scolarité pour les élèves de Berric scolarisés hors commune uniquement quand la commune ne propose pas le service (exemple : classe d'intégration scolaire de type ULIS).

Le Conseil municipal décide de participer aux frais de scolarité pour les élèves de Berric scolarisés hors commune uniquement quand la commune ne propose pas le service.

Renouvellement de la ligne de trésorerie

Le Conseil municipal décide de renouveler la ligne de trésorerie de 250 000 €.

Rénovation de l'église: demande de subventions

L'une des deux cloches de l'Église Saint-Thuriau a dû être immobilisée car elle menace de tomber. La bélière, pièce métallique noyée dans l'anse centrale qui supporte la majorité de la cloche, se met à rouiller. La cloche, fragilisée par la corrosion, pourrait engendrer des dégâts considérables.

Quelques travaux supplémentaires sont à prévoir sur le clocher, à savoir, le renforcement du beffroi qui supporte les cloches, la rénovation de la toiture sur les deux versants et la mise en conformité de l'installation paratonnerre.

Le Conseil municipal décide de valider le programme de travaux et de solliciter des subventions à la Préfecture et au Département.

Création d'un sentier de randonnée: demande de subvention

De nouvelles habitations ont vu le jour au nord et à l'est de la commune.

Bien que l'éloignement du bourg soit réduit, les habitants ne peuvent pas rejoindre directement les services de la commune en raison de la vitesse, du nombre de véhicules empruntant ces routes et de l'absence de sentiers rejoignant directement le bourg.

La création d'un cheminement doux répond donc à un double objectif :

- Favoriser la mobilité ;
- Améliorer la sécurité.

Le Conseil municipal décide de valider le programme de travaux et de solliciter des subventions à la Préfecture et au Département.

Psychologue de circonscription: demande de subvention

Le Conseil municipal décide d'accorder une subvention de 130 € à la psychologue de l'éducation nationale dans le cadre du RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté).

Garderie: recrutement

Le Conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à lancer le recrutement un agent dans le cadre d'un Parcours Emploi Compétences à raison de 20 heures par semaine et pour une durée de 6 mois.

Cet agent interviendra à la garderie et pour l'entretien des locaux.

Séance du 16 février 2021

Questembert Communauté: prise de compétence "Autorité organisatrice de la mobilité locale"

Le Conseil municipal décide d'approuver la modification des statuts communautaires portant sur l'extension des compétences dites « facultatives », pour la compétence « Autorité Organisatrice de la Mobilité » locale par Questembert Communauté.

Modification simplifiée n° 1 du PLUi valant SCoT

Le Conseil Municipal décide d'émettre un avis favorable au projet de PLUi valant SCoT arrêté.

Désignation des représentants communaux au SITS

Afin que le syndicat puisse disposer d'un organe délibérant lui permettant de prendre les décisions qui lui reviennent dans le cadre de sa liquidation, le Conseil municipal décide de désigner Delphine BRULE et Adil MEZZOUG comme représentants du Conseil municipal au SITS, respectivement comme titulaire et suppléant.

Création d'un réseau d'assainissement eaux usées au Flac'hec: marché

Le Conseil municipal décide de prendre acte de la décision du Maire attribuant le marché relatif à la création d'un réseau d'assainissement eaux usées dans le secteur du Flac'hec à Berric à : DEHE TP (pour le lot unique avec PSE).

Compte administratif 2020

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2020, et se résumant ainsi :

Section de fonctionnement	
Excédent global	825 702,92 €
Section d'investissement	
Excédent de l'exercice	36 278,57 €
Déficit d'investissement 2019 reporté	256 862,90 €
Déficit global	-220 584,33 €
Restes à réaliser en investissement	
Déficit global des restes à réaliser	-100 262,24 €
Balance de clôture	
Excédent global de fonctionnement	825 702,92 €
Déficit global d'investissement (avec RAR)	-320 846,57 €
Excédent global de clôture des deux sections cumulées	504 856,35 €

Affectation du résultat 2020

Le Conseil municipal décide d'inscrire les écritures suivantes au budget primitif 2021 :

Affectation du résultat	825 702,92 €
Au financement de la section d'investissement R1068	320 846,57 €
En section de fonctionnement Report à nouveau R002	504 856,35 €

Compte de gestion 2020

Le Conseil municipal décide de déclarer que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020 par le Comptable du Trésor, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Écoles: appel à projets pour un socle numérique

Le Conseil municipal décide de répondre à l'appel à projets pour un socle numérique dans les deux écoles de la commune pour une dépense de 10 000 € TTC par école.

Dans l'objectif de réduction des inégalités scolaires du plan de relance, la subvention de l'État couvre 70 % de la dépense pour le volet équipement et travaux sur les réseaux informatiques et 50 % de la dépense pour les services et ressources numériques.

École publique: organisation du temps scolaire

Le Conseil municipal décide de maintenir l'organisation du temps scolaire de l'école publique pour la rentrée 2021.

Cadastre: dénomination de l'Impasse de Ker Anna

Le Conseil municipal décide de valider la dénomination actuelle de l'Impasse de Ker Anna afin de mettre à jour le cadastre.

Atlas de Biodiversité Communal: appel à projets

L'Office François de la Biodiversité propose aux communes et intercommunalités (ou les éventuels partenaires éligibles) de déposer leur candidature afin de réaliser un diagnostic précis de leur territoire pour mieux préserver et valoriser leur patrimoine naturel.

Le Conseil municipal décide de proposer la candidature de la commune pour la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communal et de répondre à l'appel à projets lancé par l'OFB.

Berric Horizon 2032 : questionnaire

Dans le cadre de schéma d'aménagement du bourg, la concertation et la participation de la population prendront la forme suivante :

- Un questionnaire ;
- Une résidence pour aller à la rencontre de la population ;
- Des ateliers participatifs en mairie et dans les écoles ;
- Des réunions de restitution.

Le Conseil municipal décide de valider le projet de questionnaire qui sera distribué aux habitants.

Les contributions et avis permettront d'alimenter les débats et les choix à privilégier dans le cadre de l'étude d'aménagement et de développement du centre bourg.

Les élus assureront la distribution de ce questionnaire afin d'expliquer la démarche aux berricois.

Séance du 23 mars 2021

Installation d'un nouveau Conseiller municipal

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que, suite à la démission de Madame Stéphanie CERTAIN, Monsieur Ronan TROLEZ, suivant de sa liste, intègre le Conseil municipal au rang n° 19.

Le Conseil municipal décide de prendre acte du tableau du Conseil municipal mis à jour.

Mise à jour du tableau des commissions et représentations

Monsieur le Maire propose de mettre à jour le tableau des commissions et représentations afin de prendre en compte la démission de Madame CERTAIN et l'installation de Monsieur TROLEZ au sein du Conseil municipal.

Le Conseil municipal décide de prendre acte des tableaux des commissions et autres représentations communales.

Budget primitif 2021

Le Conseil municipal décide d'adopter le budget primitif 2021 qui s'équilibre :

*** en section de fonctionnement : 2 100 000,00 €**

*** en section d'investissement : 1 600 000,00 €**

Vote des taux d'imposition

Le Conseil municipal décide de ne pas augmenter ces taux pour l'année 2021.

Les taux seraient donc les suivants :

Taxe foncière (bâti) : 35.72 %

(dont taux départemental : 15.26 %)

Taxe foncière (non bâti) : 46.44 %

Droit à la formation des élus

Le Conseil municipal décide d'adopter le principe d'allouer, dans le cadre de la préparation du budget, une enveloppe budgétaire annuelle à la formation des élus municipaux.

Intégration de la voirie et des abords des lotissements: conventions

Le Conseil municipal décide de valider les conventions pour trois lotissements : l'Orée du Bourg, Kerlapin, Résidence Les Feuchets et d'autoriser Monsieur le Maire à signer ces conventions ainsi que tout autre document en vue de leur application.

Ces conventions ont pour objet de prévoir les conditions de transfert à la commune, à titre gratuit, de la voirie, de ses abords et des équipements situés dans les lotissements.

Séance du 20 Avril 2021

Conseillers municipaux: compensation financière pour formation

Le Conseil municipal décide que la perte de revenus subie par le salarié élu municipal soit compensée par la commune dans les conditions suivantes :

- * pour l'élu qui ne bénéficie pas d'indemnités de fonction ;
- * pour les journées de formation dispensées par un organisme agréé ;
- * à hauteur de 1,5 fois le SMIC horaire ;
- * dans la limite de 18 jours sur le mandat.

Aménagement mairie: missions architecte

Le Conseil municipal décide de valider la poursuite de la mission « phase études » du Cabinet P'ERRES Associées pour l'aménagement de la mairie avec :

- * d'une part, la réalisation d'un avant-projet sommaire - avant-projet définitif et d'un dossier de permis de construire pour un montant de 2 800 € HT ;
- * d'autre part, l'assistance à la passation des marchés de travaux pour un montant de 3 500 € HT.

Personnel communal: avancement de grade taux de promotion

Le Conseil municipal décide de fixer les taux de promotion pour l'avancement de grade des fonctionnaires.

Personnel communal: avancement de grade - tableau des effectifs

Le Conseil municipal décide de valider le tableau des effectifs.

Location salle paroissiale et indemnité de gardiennage

Le Conseil municipal décide de fixer la location de la salle paroissiale et l'indemnité de gardiennage à 479,86 € pour 2021.

Voirie hors agglomération: demande de subvention

Le Conseil municipal décide d'approuver le programme de voirie pour 2021 et de solliciter une subvention aussi élevée que possible auprès du Conseil départemental pour l'entretien de la voirie hors agglomération.

Entretien des chemins de randonnée: demande de subvention

Le Conseil municipal décide d'inscrire au budget 2021 des travaux pour l'entretien des chemins inscrits au PDIPR et de solliciter auprès du Conseil Départemental du Morbihan une subvention aussi élevée que possible.

Cahier des recommandations architecturales, paysagères et environnementales

Monsieur le Maire rappelle que Questembert Communauté développe l'extension du Parc d'Activités existant. Celui-ci avait été réalisé par succession d'opportunités sans qu'il n'ait fait l'objet d'une stratégie d'aménagement.

Le CRAPE pourra être utilisé pour vérifier la conformité des travaux indiqués aux permis déposés par les constructeurs. L'objectif est de développer des activités économiques dans un souci de forte prise en compte de la qualité urbaine, spatiale, fonctionnelle et environnementale des parcs d'activités économiques.

Le Conseil municipal décide de valider le Cahier des recommandations architecturales, paysagères et environnementales.

Charte du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

Lors du conseil municipal du 19 janvier 2021, le Conseil municipal a délibéré à l'unanimité en faveur de la création d'un comité consultatif. Les conseillers ont le bilan de leur travail sur les différents thèmes : agriculture, urbanisme, population, patrimoine tourisme, développement durable.

En synthèse, les intérêts du PNR du Golfe du Morbihan est le développement touristique rétro littoral, la connaissance de la nature de notre commune, le réseau d'experts (appels à projets) et la préparation de notre environnement de demain.

Au regard notamment de la qualité patrimoniale du territoire concerné, de la cohérence avec le périmètre classé et de la détermination de la commune à mener à bien le projet, le Conseil municipal décide d'approuver la charte du parc naturel régional du Golfe du Morbihan afin de demander l'adhésion de la commune au syndicat mixte d'aménagement et de gestion du parc en qualité de commune classée.

Bilan des questionnaires Berric Horizon 2032

Mathilde COUSSEMACQ effectue un bilan des questionnaires en rappelant le très bon de participation de la population (près de 400 questionnaires "adultes" et 70 questionnaires "jeunes").

Le premier atelier participatif aura lieu le mercredi 28 avril. Il s'agira d'une déambulation dans Berric en deux groupes de six personnes. Le second atelier aura lieu le mercredi 19 mai.

Séance du 18 mai 2021

Mairie: audit énergétique

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que la Commune de Berric s'est engagée dans une politique publique de transition écologique et de sobriété énergétique avec la volonté de réduire les émissions de gaz à effet de serre de certains de ses bâtiments. En parallèle, Morbihan Énergies accompagne les communes et les EPCI pour mener des actions de transition énergétique.

En sa qualité de syndicat d'énergies ayant adopté un PCAET, Morbihan Énergies a la faculté de prendre en charge, pour le compte de ses membres, des travaux nécessaires pour améliorer la performance énergétique des bâtiments dont ils sont propriétaires.

Le Conseil municipal décide de désigner Morbihan Énergies pour assurer des

missions de maîtrise d'ouvrage au nom et pour le compte de la Commune afin de réaliser un audit énergétique de la mairie, notamment en vue du remplacement de la chaudière, d'une part, et d'autoriser Monsieur le Maire à signer un contrat avec Morbihan Énergies portant mandat de maîtrise d'ouvrage pour des actions de rénovation énergétique concernant le bâtiment de la mairie de Berric, d'autre part.

Questembert communauté: fonds de concours ADS

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de délibérer sur un fond de concours visant à compenser la dépense supplémentaire que représente la fin de l'instruction par les services de l'état de l'ADS (autorisation du droit des sols).

Le Conseil municipal décide de solliciter un fond de concours de 10 232 € à Questembert Communauté au titre du projet de création de sentiers de randonnée.

Décision modificative n° 1: intégration des travaux

Le Conseil municipal décide de prendre une décision modificative relative aux frais d'étude suivis de réalisation.

Décision modificative n° 2: amortissement des documents d'urbanisme

Le Conseil municipal décide de prendre une décision modificative relative à l'amortissement des documents d'urbanisme.

Services périscolaires: tarifs et règlement intérieur

Le Conseil municipal décide de mettre à jour les règlements intérieurs des deux services périscolaires et que les tarifs des services périscolaires seront les suivants pour l'année scolaire 2021-2022 :

* restaurant scolaire : 3,35 €
(tarif extérieur : 4,00 €) ;

* garderie ACM : tarif au quotient familial
Tranche 1 h 0.75 € ; Tranche 2 h 0.80 € ;
Tranche 3 h 0.85 € ; Tranche 4 h 0.90 € ;
Tranche 5 h 1.00,00 €.

Chemins de randonnée: comité consultatif

Monsieur le Maire propose de créer un comité consultatif pour les chemins de randonnée en vue de travailler sur les itinéraires, l'entretien et le fléchage des sentiers de randonnée.

Le comité serait composé de 5 élus, de 5 représentants d'association et de 5 particuliers hors associations. En accord avec le Conseil municipal, un courrier sera adressé aux associations et un appel à la population sera réalisé.

Médiathèque

Biennale - Salon du livre jeunesse

Depuis 2017, le salon du livre jeunesse de Questembert a été remplacé par la Biennale et se tient donc désormais tous les 2 ans avec le soutien du réseau des médiathèques.

Malgré le contexte sanitaire, l'édition 2021 a pu être assurée grâce à une adaptation du programme.

En effet, la manifestation sous les halles n'a pu être maintenue, pour autant les



Ronan Badel, écrivain illustrateur réalise en direct des dessins

traditionnelles rencontres entre les classes (du CP au CM) des écoles du réseau et les auteurs étudiés ont pu être assurées.

Sigrid BAFFERT, Laëtitia LE SAUX, Ronan BADEL et Loren CAPELLI ont ainsi pu intervenir et échanger sur leur roman dans 7 classes des écoles berricoises.

Comme les années précédentes, chaque enfant a reçu un chèque livre de 8 € à utiliser chez les 3 libraires partenaires.

(Papeterie Questembertoise, Maison de la presse, Librairie Ste Hortense de Rochefort-en-Terre).



Sigrid BAFFERT, auteure, incarne devant une classe le héros de son livre

Prix des incorruptibles

Le prix des incorruptibles mis en place par la médiathèque est devenu un rendez-vous incontournable pour les élèves de La Lune Verte et de st Thuriau. Chaque année, les jeunes lecteurs des écoles lisent les livres sélectionnés (5 ou 7) de ce concours de littérature jeunesse et votent pour le livre préféré de la classe.

Ci-dessous, les résultats des élèves de notre commune

En maternelle	« Le bon côté du mur » de Jon Agee
En CP	« C'est toi ma maman » de Lilia
En CE1	« Tuk-tuk Express » de Didier Lévy
En CE2-CM1	« Capitaine Rosalie » de Timothée de Fombelle
En CM2	« Celui qui dessinait les dieux » d'Alain Grousset

Le palmarès national est à retrouver sur le site : <https://www.lesincos.com>



Malle numérique

Le service de coordination de lecture publique de Questembert Communauté a élaboré avec le réseau des médiathèques une malle numérique axée autour de 4 grandes catégories :

- Lecture
- Jeu vidéo et rétro gaming
- Programmation & robotique
- Création visuelle et manuelle

Ce matériel permet de découvrir autrement (avec ou sans écran !) différents outils numériques : manipulation de robots éducatifs, tournois de jeux vidéo, lectures d'albums ou découvertes de documentaires en réalité augmentée, créations d'images et de films, médiation autour d'applications à connaître et du portail web du réseau des médiathèques...

À l'occasion des vacances d'hiver, le centre de loisirs a pu expérimenter cette malle : le robot Thymio* a donc fait ses premiers pas à Berric et y a rencontré un franc succès !

**Ce robot est doté de plusieurs comportements pré-programmés auxquels sont associées des couleurs, il était donc tout trouvé pour cette animation sur le thème des émotions. L'enfant peut interagir avec le robot grâce à ses différents capteurs, ainsi selon le comportement choisi Thymio peut suivre ou fuir la main qui lui est présentée, éviter les obstacles, obéir à une télécommande ou à des claquemets de main. Cette animation sans écran a été l'occasion pour les enfants de découvrir l'univers de la robotique et de se questionner sur les différentes possibilités qu'offre la programmation.*

Actualités

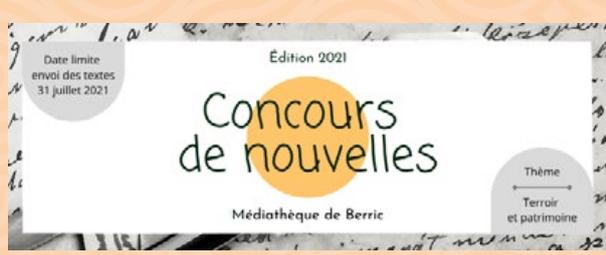
L'été est arrivé tout comme de nombreux livres, ils n'attendent plus que vous pour être dévorés !

Durant cette période estivale la médiathèque reste ouverte et il est toujours possible d'effectuer des réservations en ligne : <https://www.mediathèques.questembert-communaute.fr>

L'équipe des bénévoles et Marie-Paule vous souhaitent un bel été et de bonnes lectures !

À vos plumes!

Il est encore temps de participer à la 3^e édition du concours de nouvelles : clôture des inscriptions le 31 juillet. **Pour s'inscrire, rendez-vous sur le site internet de Berric.**



École La Lune Verte

Cette année scolaire s'achève. Malgré le contexte particulier, les élèves ont pu participer aux projets autour des arts du spectacle.

Les interventions slam et magie, la rencontre avec des auteurs dans le cadre du salon du livre ont pu avoir lieu. À la fin de l'année scolaire, les classes ont pu à nouveau fréquenter le cinéma.

Depuis début mars, les élèves des classes élémentaires se sont initiés à la pratique de la magie.

Sylvain Rollet de la compagnie Sylballon, intervenait les mardis pour animer ces ateliers. Il a fait découvrir aux enfants le plaisir de faire de la magie, par l'apprentissage de tours à l'effet spectaculaire immédiat !

Les enfants se sont entraînés et sont arrivés rapidement à impressionner leur entourage, en ne dévoilant bien sûr, aucun de leur secret !

Cette initiation développait, à la fois, la concentration, la motricité fine et la créativité.

Une séance a été consacrée à la sculpture sur ballon : les enfants ont réalisé par eux-mêmes des animaux et diverses créations originales.



Des activités sur le thème de la nature et de sa protection ont permis aussi aux élèves de s'aérer et ont été une bouffée d'oxygène en sortant du confinement : visite de l'exposition sur « les océans plastifiés », fête de la nature, initiation à la pêche, sortie à l'île d'Arz...

Dans le cadre de la semaine de la nature, la classe de CM1-CM2 a bénéficié d'une animation au bord de l'étang par l'association saute-ruisseau. L'animation a commencé par un moment de détente au bord de l'eau, à l'écoute des bruits de la nature puis avec un conte sur la création de l'étang de Berric.

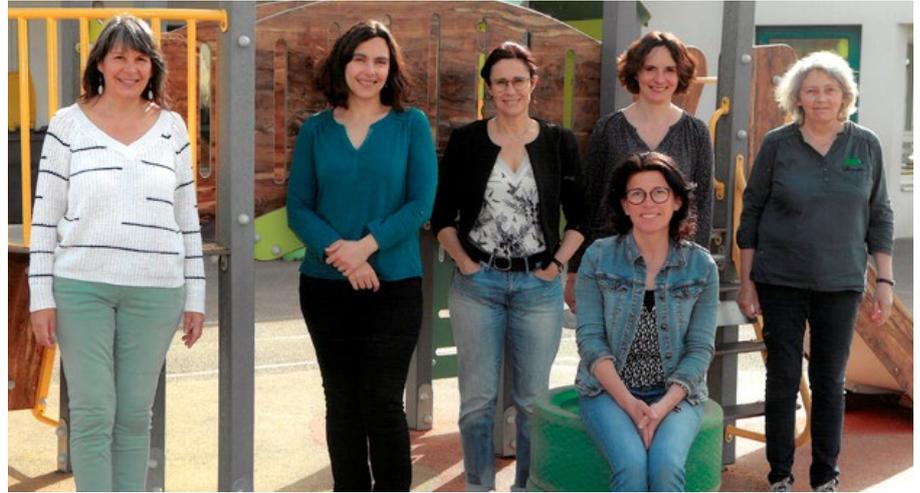
Ensuite les élèves ont pu pêcher les petits habitants des bords de l'étang et du ruisseau, les observer, apprendre leurs noms avant de les relâcher. Ils ont aussi appris à faire des petits bateaux en jonc qu'ils ont ensuite mis à l'eau.



L'école publique a également participé à la biennale du livre jeunesse organisé avec les médiathèques.

Le 28 mai, les CM1-CM2 ont rencontré Sigrid Baffert, auteure de livres jeunesse. Plusieurs de ses œuvres avaient été lues ou étudiées en classe auparavant. Cela a permis une rencontre riche durant laquelle Sigrid Baffert a répondu aux questions des élèves sur son métier, ses avantages et contraintes, sa manière de travailler. Elle leur a aussi montré les coulisses de la création d'un conte musical, les échanges avec l'illustratrice et les musiciens, les essais très nombreux pour aboutir à la version finale de l'œuvre.

En classe de CP, c'était Laëtitia Le Saux. Elle a commencé par se présenter, puis elle a montré quelques-uns de ses dessins originaux pour expliquer comment elle travaillait. Elle a appris à fabriquer un pochoir pour apprendre à peindre des arbres. C'était une belle rencontre !



Les CM2 ont bénéficié de 9 heures de formation aux premiers secours avec l'infirmière scolaire. Elle leur a parlé des alertes à la population et des différentes blessures et dangers : hémorragie, brûlure, étouffement par exemple. Les élèves ont aussi appris à appeler les secours. Entre apport théorique et exercices pratiques, cette formation a beaucoup plu aux élèves.

Le vendredi 25 juin, une soirée « porte ouverte » a été organisée à l'école : un moment convivial pour présenter les travaux réalisés. Des élèves ont animé des ateliers de close-up magie pour émerveiller petits et grands. D'autres ont présenté des saynètes.



Dominique Penpénic

après 20 ans de bons et loyaux services à l'école « La lune verte » a pris sa retraite.

Cela a été un réel plaisir de partager toutes ces années avec elle. Elle a exercé son métier avec passion et a toujours fait preuve de patience, de créativité et de dynamisme auprès des élèves.

Elle va pouvoir profiter d'une retraite tranquille et bien méritée, avec l'idée d'un travail bien accompli.

Inscriptions

Pendant les vacances d'été, il est possible de déposer sa demande d'inscription à la mairie et de visiter l'école.

À partir du lundi 30 août, il sera possible de visiter l'école sur rendez-vous après un contact par mail :

la-lune-verte@wanadoo.fr ou par téléphone au 02 97 67 01 75

Année scolaire 2021-2022

La rentrée aura lieu le jeudi 2 septembre.

L'école accueillera environ 130 élèves à la rentrée 2021-2022.

Certains projets sont reconduits d'une année sur l'autre : l'apprentissage de l'anglais dès le CP, le cycle natation pour les CP et CE1, la participation au prix des incorruptibles, la sensibilisation aux gestes de premiers secours, le tournoi sportif, la liaison avec le collège...

Les projets de la rentrée prochaine et le thème fédérateur seront présentés début septembre lors des réunions de classe.

Bel été à tous
L'équipe enseignante

École privée Saint-Thuriau

Inscriptions:

À l'école Saint-Thuriau les élèves bénéficient d'un cadre privilégié grâce à sa grande prairie située à côté. De plus, lors des récréations, les enfants de maternelle se retrouvent ensemble dans une cour séparée des grands. Un tutorat est instauré depuis maintenant quelques années entre les grands et les petits. Les grands accompagnent les petits à la bibliothèque, à la salle de sport ; ils lisent des histoires aux petits...

L'équipe enseignante travaille en concertation et place l'enfant au centre des apprentissages. Ainsi, celui-ci est respecté dans sa différence.

Pour la rentrée de septembre 2021, les familles qui souhaitent inscrire leur enfant peuvent se présenter à l'école Saint Thuriau chaque jeudi de 9 h 00 à 17 h 00. Une visite leur sera proposée.

N'hésitez pas à prendre contact avec Mme DENIGOT Victoire, chef d'établissement au 02 97 67 00 73

ou par mail : eco56.stth.berric@enseignementcatholique.bzh.

Participation au projet « trans'art » en lien avec la DDEC.

Les élèves ont réalisé des œuvres en lien avec le thème des murs.

- Chasse au trésor organisée par des lycéens en classe de terminale sur le thème du recyclage.



École sportive

hand-ball, football, découverte de sports variés par l'intermédiaire des kits UGSEL (tchouk ball, orientation, kin ball...)





Nourrissage des oiseaux

Cinéma

Les élèves de l'école se sont rendus au cinéma de Questembert. Les élèves ont pu visionner des projections de tout horizon, riches et variées.

Piscine

Les élèves de CP à CE2 ont bénéficié de séances de piscine de Questembert.

Bibliothèque et Prix des Incorrupibles

Le lien avec la médiathèque reste fort et riche.

Dans ce cadre, les élèves ont participé au prix des Incorrupibles. Ils ont lu six livres et voté pour celui qu'ils préféraient.

Rencontre avec les auteurs dans le cadre du salon du livre

Il est l'heure maintenant de profiter des vacances pour se ressourcer. . .

Toute l'équipe enseignante et les associations de l'école vous souhaitent de Bonnes Vacances et vous donnent rendez-vous à la rentrée prochaine.

Rentrée Scolaire : **jeudi 2 septembre 2021**



Présence de l'illustrateur Ronan BADEL CP CE1



Exposition Océans plastifiés



Trans'art Arts plastiques

Prix des Incorrupibles MS GS



Vie associative

ASBL Foot animation

Cette saison ne restera pas dans nos mémoires puisque cette pandémie. Les obligations sanitaires n'ont pas favorisé la pratique du football dans les meilleures conditions, seuls les entraînements ont pu avoir lieu. Malgré tout, l'horizon semble s'éclaircir et nous motive à repartir en septembre.

Vous l'avez sans doute remarqué ; le stade du verger se rafraîchit, la livraison de nouveaux vestiaires ainsi qu'espaces de rangements courant septembre nous permettra d'évoluer et d'accueillir tous nos jeunes dans de très bonnes conditions.

L'arrivée de dirigeants formés et diplômés sera également une option intéressante.

Merci encore à Sabrina, Aurélien et Fabien pour leur investissement tout au long de cette saison. Le club accueille à bras ouverts toute personne intéressée par l'encadrement de nos jeunes pousses. Jeunes ou moins jeunes : n'hésitez pas à nous rejoindre !

Bonnes vacances à tous.

Contact : Aurélien LECUYER 06 47 17 12 79 aurelien.asbl@orange.fr

Nouvelle saison à venir!

Nous ne pouvons pas vraiment parler d'une saison 2020-2021.

Un mois de préparation sportive, quelques matchs de coupe, 4 matchs de championnat, et la crise du COVID sonne fin de la saison.

Feu vert pour la reprise début juin, les séniors rechaussent les crampons et enchaînent deux entraînements par semaine et trois matchs amicaux sur le mois pour clôturer cette saison 2021-2021

La saison a été dite « blanche » par la ligue, c'est-à-dire que le championnat recommencera en septembre, avec des équipes au même niveau, et dans les mêmes groupes que la saison 2020-2021.

Le point au niveau des effectifs est établi, la très grande majorité des joueurs séniors remplit pour septembre. Aucun départ vers des clubs voisins n'est à signaler, et l'effectif va s'étoffer avec des recrues ; un rajeunissement de l'effectif.

Les équipes évolueront en District 1 et en District 2 ; si vous êtes intéressés pour nous rejoindre, ne pas hésiter, on vous accueille. Le but est de ne pas faire de la figuration la saison prochaine. Le club a le potentiel de démontrer de belles choses aux échelons supérieurs !

Les entraînements auront lieu au stade du bourg le temps des travaux au stade du Verger. La construction des nouvelles infrastructures est en cours. La mairie mettra à disposition du club à partir octobre les nouveaux vestiaires, un superbe outil de travail !

Équipe Loisirs/Vétérans

En ce qui concerne l'équipe Loisirs, le groupe s'est rajeuni, mais l'effectif a besoin de se renforcer. Nous recherchons activement des personnes motivées afin de rallier cette belle équipe. Les entraînements se font en commun avec Questembert, et les matchs se déroulent les dimanches matin sous la bonne ambiance.

À partir de 35 ans (pour les matchs de coupe), plus jeune autorisé en championnat.

Arbitrage

Julien Rault continuera à évoluer au niveau ligue la saison prochaine. Anthony Hupin Tiberge et Nathanael Lecuyer ont rejoint le club en début de saison 2020. Anthony évolue en district, et souhaite demander une promotion pour évoluer en ligue.

Nathanael évolue en arbitrage équipe jeune. Le club les remercie pour leur implication !

L'ASBL recherche des membres actifs dans son bureau

L'encadrement des équipes, l'organisation de manifestations, la communication, le sponsoring, l'arbitrage, gestion du site internet, la gestion des besoins en équipements, la gestion des buvettes etc... tant de petites missions qui demandent de l'implication et un bureau étoffé. Le club présente des lacunes dans ce domaine et est par conséquent à la recherche de personnes cherchant à s'investir dans le club (dirigeants, membres de bureau...) Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter !

Contact : Guillaume Le Barillec lebarillec.guillaume@live.fr 07 78 25 21 88

Courant juillet, le club organisera courant août son traditionnel tournoi de palets, nous vous attendons !

Le bureau de l'ASBL



Berric et son patrimoine

La toute nouvelle association « Berric et son patrimoine » vient de déposer ses statuts en Préfecture du Morbihan. Les missions que l'association s'est engagée à poursuivre sont claires et définies dans l'article 1^{er} de ces statuts.

« Cette association a pour objet de valoriser le patrimoine culturel matériel et immatériel sur la commune de Berric en concertation avec la municipalité et/ou d'autres associations.

Son rôle principal est la récolte de fonds afin de financer des projets concrets de travaux ou d'organisations de manifestations par tous les moyens légaux permettant d'y parvenir : repas, concerts, sollicitations de dons, organisations de quêtes, toutes manifestations culturelles. »

En double partenariat – commission « Patrimoine » du Conseil municipal et Fondation du Patrimoine – la première mission dont l'association s'est chargée est donc la recherche de financement pour la refonte de la cloche de l'église.

Marie Joseph Guillemette

Née en 1929 dans la fonderie Havard à Ville-dieu-les-Poêles.

Je m'appelle Marie Joseph GUILLEMETTE

Mon parrain est M. Guillaume Le Jallé, maire. Ma marraine est Mme le Gouvello de Trémoar

Je sonne en sol#, pèse 450 kg au repos et 1 215 kg en pleine volée.

J'ai été baptisée le 12 mai 1929, le même jour que la tour dans laquelle je sonne pour les offices religieux et civils au rythme des heures que je ne cesse de rappeler à tous les habitants de Berric.

Les spécialistes de Art Camp m'ont trouvée



fatiguée et mise au repos, la bélière, pièce métallique noyée dans l'anse centrale se met à rouiller.

Le conseil municipal de Berric, maître d'ouvrage a pris la décision de me faire refondre.

À Ancey entre les mains de l'entreprise Paccard, fondeur et campaniste, je serai refondue et reviendrai à Berric pour les journées du patrimoine en septembre prochain sous la responsabilité de l'entreprise Art Camp, maître d'œuvre.

FINANCEMENT :

Les travaux s'élèvent à 33 499,20 TTC*

Le projet est subventionné par le Département et la Préfecture du Morbihan à hauteur de 14 560 €.

Le reste est à la charge de la commune.

APPEL AUX DONNS

Un appel à votre générosité sera lancé très prochainement.

Votre don ouvrira droit à déduction partielle de vos impôts.

Les souscriptions peuvent être établies au nom de la nouvelle association

« **Berric et son Patrimoine** »

Renseignements :

berricetsonpatrimoine@gmail.com

ou à la Fondation du Patrimoine

<https://www.fondation-patrimoine.org/>

*sont inclus dans ce montant : la rénovation de la cloche et quelques travaux sur l'église (couverture et paratonnerre)

FONDATION



DU PATRIMOINE

Inscriptions sur la cloche

L'AN 1929
SOUS L'ADMINISTRATION
DE M. M. L ABBÉ JOSEPH LE
RIBOUCHON RECTEUR
GUILLAUME LE JALLE MAIRE
JEAN JUBIN ADJOINT
M. GUILLAUME LE JALLE
ET
Mme GIRY LE GOUVELLO
NÉE EULALIE
MARIE JOSEPH GHISLAINE DE VILLERS
M'ONT NOMMEE
MARIE JOSEPH GUILLEMET

Petites nouvelles de la Berric Magik Skol

Nous avons pu assurer une grande partie des cours magiques durant cet épisode sanitaire abracadabrant.

Et nous sommes plus motivés que jamais pour vous retrouver l'année prochaine à partir de septembre pour continuer les séances d'initiations à l'art magique.

Le planning se mettra en place courant de l'été mais vous pouvez déjà vous renseigner par courriel :

berricmagikskol@gmail.com
ou auprès de Sylvain : 06 08 31 62 79

Les élèves doivent avoir 8 ans et plus.

Magiquement
Sylvain ROLLET

Berrithon

Il était temps... L'équipe du BERRITHON vous attend nombreux pour cette édition 2021 qui aura lieu le samedi 4 décembre. N'hésitez pas à bloquer votre date.

Toujours autant d'animations, avec notre traditionnel lâcher de ballons et un bon repas en dansant pour finir la soirée.

Comme tous les ans, nous recherchons des bénévoles et de nouvelles idées. N'hésitez pas à vous faire connaître.

Contact : CADORET Géraldine / 06 99 56 50 76
Facebook : Le berrithon



Jumelage

L'amitié franco-allemande n'est pas un vain mot ! Rappelons-le ! L'an passé, au printemps, en pleine pandémie et au cœur du premier confinement, nous avons la surprise de recevoir, arrivant directement de Münster-Sarmsheim, un carton de 1 000 masques FFP2, masques offerts par notre ami Edgar, époux de Francine, la présidente des Amitiés Franco-Allemandes locales. Le geste était merveilleux... mais l'histoire ne s'arrête pas là !

Cette année, il y a quelques jours, courant mai pour être plus précis, un camion de livraison s'est arrêté chez notre Président, Jacques ORTNER, et lui a déposé un carton de... de vin du Rhin, 6 bouteilles offertes généreusement par Jürgen DIETZ, maire de Münster-Sarmsheim. Ce carton était accompagné d'un petit courrier que vous trouverez joint à cet article :

Ce geste plein d'empathie renforce notre désir de maintenir ces liens forts qu'entretiennent les habitants de Berric et de Münster-Sarmsheim.

Merci M. Le Maire et, espérons, à bientôt !
Vielen Dank, Herr Bürgermeister, und bis bald.

Assemblée Générale du 11 juin 2021

Ordre du jour :

- Bilan moral
- Bilan financier
- Élections

Autres points:

Le loto : une décision doit être prise quant au loto prévu les 18 et 19 décembre 2021. Doit-on le maintenir ? Si oui, à quelle date ? Vu le contexte sanitaire, nous ne nous sommes pas rencontrés depuis longtemps. Nous souhaitons donc organiser une Assemblée Générale en extérieur afin d'envisager un avenir plus serein et plus actif de notre association.

Nous vous proposons donc de nous réunir le vendredi 11 juin 2021 au kiosque de Berric.

Rassemblement à partir de 18 heures et AG à 19 h 30, suivis d'un repas « tiré du sac » avec possibilité de grillades.

Information : M. Le Maire de Münster-Sarmsheim, Jürgen Dietz, nous rappelle l'amitié que nous entretenons par l'envoi d'un carton de vin accompagné de quelques mots bien agréables.



ELAN Basket

Le club Elan Basket Berric Lauzach, malgré le contexte sanitaire et grâce à la collaboration de la mairie de Lauzach, a pu maintenir l'entraînement en extérieur des catégories U8/ U9, U11, U13, U15 et U18.

Les joueurs se sont montrés déterminés à poursuivre même en extérieur.

Les entraînements en intérieur ont pu reprendre grâce à la mairie de Berric dès le mercredi 19 mai en salle.

Remerciement à Jonathan notre entraîneur sport 56 salarié et aux coachs bénévoles d'avoir permis aux enfants de continuer le basket.

En espérant retrouver tous nos jeunes dès la fin août.



Gym détente

Cette année 2020-2021 a été une succession d'arrêt et de reprise des cours avec une réalité : les cours ont été peu nombreux. Certains ont pratiqué via les cours en ligne proposés par la Fédération... les plus chevronnés d'entre nous !!!

Nous sommes dans les starting-blocks pour reprendre dès que possible...

Le 9 juin est la date à partir de laquelle nous pouvons espérer.

Nous pensons, selon les disponibilités de Nelly et Victoria, des salles de mairie, des vacances des uns et des autres, prolonger les cours jusque mi-juillet.

La reprise se fera en septembre et nous ferons un geste sur le prix des adhésions.

Alors vive le sport !!!

Pause Comédie

PAUSE-COMEDIE de retour en 2022?

Après une année blanche imposée par la situation sanitaire, Pause-Comédie « se démasque » : rêver à la reprise des répétitions en septembre 2021...

Pour jouer en janvier 2022... deux ans après « Vous êtes ici chez vous » dernière pièce présentée à Berric en janvier février 2020 !

Chaque chose en son temps...

Pour l'instant, la troupe va se retrouver, faire le point, prendre ses marques avant de voir si elle va reprendre la pièce envisagée en septembre 2020 ou une autre.

Des informations vous parviendront au fil du temps, dans la presse ou par tout autre moyen.

En attendant, déconfiner-vous progressivement, réapprenez avec plaisir à retrouver tous les lieux de spectacle. Prenez soin de vous et surtout passez un bel été.



Foyer Socio-culturel Berric Lauzach

Après une nouvelle année encore compliquée, nous avons pris la décision de procéder à des remboursements partiels pour les cours de Danse. De plus, les « anciennes » de la Zumba auront la gratuité pour l'année prochaine, les adultes ayant été les plus impactés par les restrictions.

Pour la rentrée 2021, nous renouvelerons les cours de Danse et Zumba le lundi soir ainsi que l'activité Parkour le mercredi.

2 cours de théâtre seront proposés aux enfants à partir de 10 ans.

Jing Song

L'association Jing Song est heureuse de vous annoncer la reprise de ses cours en présentiel !

Cette année aura été encore et pour beaucoup d'associations, une saison en demi-teinte, due à la pandémie et aux restrictions imposées par les mesures gouvernementales !

Néanmoins l'association Jing Song a fait preuve de grande réactivité !

Dès l'annonce du nouveau confinement en novembre, les cours de qi qong du mardi soir ont été proposés en ligne, et suivis par la majorité des participants.

Quant au cours du dimanche matin, les dates ont été déplacées, afin que les élèves puissent continuer la pratique assidûment.

Bref, nous nous sommes adaptées aux

mesures gouvernementales et heureuses de pouvoir à nouveau partagé en présentiel avec nos élèves, cette gymnastique ancestrale, bien-être du corps et de l'esprit qui prend tout son sens en cette période de Covid, où le corps a été malmené notamment en raison des mauvaises positions prises en télétravail ainsi que l'arrêt des salles de sport qui a pu perturber nos habitudes sociales et de santé !

Au plaisir de vous revoir ou vous faire

découvrir cette pratique thérapeutique chinoise, partie intégrante de la médecine chinoise. Elle a pour fonction d'améliorer nos capacités vitales via des mouvements lents et harmonieux. Le travail respiratoire et postural qu'elle entraîne favorise l'équilibre et l'harmonie dans le corps !

Pour toutes infos, venez visiter notre page Facebook [facebook.com/JingSongAssociation](https://www.facebook.com/JingSongAssociation) ainsi que notre site web (www.jing-song-asso.com) ou par Tél. (06 98 11 11 21)



Vie associative

Les amis de La Lune Verte

Tout d'abord nous souhaitons remercier l'ensemble des Berricois, habitants et commerçants, pour leur implication et leur participation dans la vie de l'école !

En effet, malgré cette période difficile, les quelques manifestations organisées ont rencontré un vif succès et ainsi permis aux enfants de faire quelques sorties au mois de juin. Les projets pédagogiques avec intervenants programmés par les enseignantes ont également pu être assurés tout au long de l'année.

En effet, l'association des Amis de la Lune Verte, composée de parents d'élèves, a pour but de financer les projets culturels et sorties pédagogiques de l'école de nos enfants. Mais les manifestations organisées tout au long de l'année sont aussi un moyen de créer des liens entre les enfants, les parents, et l'ensemble des habitants de la commune.

À ce titre, nous souhaitons pouvoir dès cet automne nous rapprocher de l'école Saint Thuriau afin de prévoir des manifestations



communes qui n'ont pas pu être mises en place sur cette dernière année scolaire.

Pour ce deuxième semestre 2021, nous organiserons notre désormais traditionnel vide-greniers (dimanche 12 septembre) ainsi qu'un repas dansant (samedi 6 novembre). Nous espérons vous y retrouver nombreux ! Nous serons également présents au forum des

associations afin de venir à votre rencontre, et les parents désireux de nous rejoindre pourront participer à notre Assemblée Générale début octobre.

N'hésitez pas à nous suivre sur Facebook @lesamisdelaluneverte ou à nous contacter par mail amisdelaluneverte@gmail.com.

Tricycle

L'Environnement nous concerne tous !

Vous voulez comprendre la vie des emballages plastiques, de leur conception à leur fin de vie ? Vous initier à leur tri ?

Tricycle est là !

Cette jeune association berricoise composée d'une équipe de bénévoles dynamiques, vous accueille tous les 3^e samedis de chaque mois dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Si vous êtes une entreprise intéressée par le recyclage du plastique, n'hésitez pas à contacter l'équipe de Tricycle afin qu'elle vous accompagne dans cette démarche.

Pour suivre notre actualité, retrouvez-nous sur les réseaux sociaux : **Facebook** -> **tricycle** / **Instagram** -> **tricycle.berric**
Pour nous rejoindre, contactez-nous par mail à **tricycle.berric@gmail.com** ou appelez **Estelle au 063.429.2865**

Nous tenons à remercier les bénévoles, les adhérents ainsi que notre nouveau partenaire Rodolph and Co pour le don versé à l'association.

Prenez soin de vous et restons solidaires !



Team Canicross

Peu d'événements particuliers avec les derniers événements sanitaires, le teamcanicross 56 a su maintenir une activité grâce aux réseaux sociaux et une base solide d'adhérents.

Les sorties dans le Sud Morbihan et sur les merveilleux chemins de Berric ont pu reprendre en groupe restreint pour le plus grand plaisir des chiens et de leurs maîtres.

Le club va connaître une pause en juillet/août, les conditions météo se révélant moins favorables pour les chiens. Une sortie est tout de même prévue mi-juillet avec le club voisin de Lorient, ancienne antenne du team canicross56.

La reprise réelle sera en septembre avec une première compétition à Pledran en octobre, Côtes d'Armor, qui servira de supports aux championnats du monde en mai 2022.

Championnat du Monde où nous espérons avoir quelques adhérents pour représenter leurs couleurs.

Si vous êtes curieux ou intéressés par ces sports, n'hésitez pas à nous contacter.

À très vite sur les chemins.

L'équipe.

teamcanicross56@gmail.com



Vie associative

Les Amis de l'Étang

Le bureau remercie tous les pêcheurs et les familles qui se sont retrouvés pour la fête de la pêche le jeudi 13 mai.

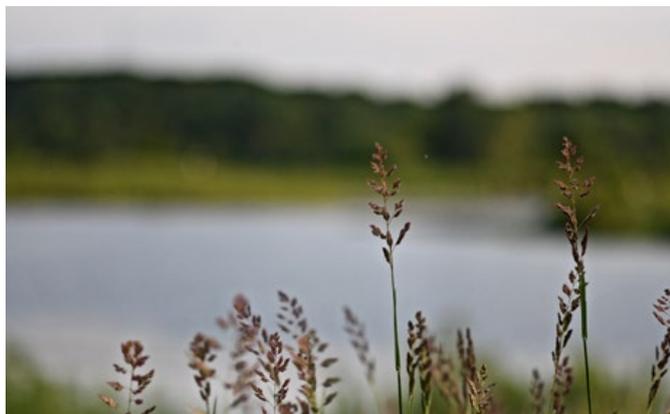
Le lâcher de 120 kg de truites dont 80 kg de grosses a permis à tous les pêcheurs de ne pas rentrer bredouilles. La joie des jeunes qui ont pris du poisson faisait plaisir à voir. Nous remercions Monsieur le Maire de sa présence.

La réussite de cette journée nous encourage à repartir pour 2022.

Si vous avez des idées, n'hésitez pas à laisser des messages sur notre site ; nous sommes à l'écoute de toutes propositions.

Rappel la pêche est ouverte jusqu'au 5 décembre, fermée tous les vendredis. Un lâcher de truites est fait toutes les semaines.

Le président



JAYAYOGA

COURS DE YOGA A BERRIC

TOUS LES MERCREDIS A 20 h 15

Salle du Verger

L'association JAYAYOGA vous propose des cours de Kundalini Yoga. Dans une ambiance conviviale, sans niveau requis ou d'âge, chacun peut venir se ressourcer pleinement.

Le Kundalini Yoga est une pratique ancestrale. Le cours est composé d'une série de postures statiques ou dynamiques liées à des respirations spécifiques, de la relaxation et de la méditation.

L'inscription se fait toute l'année et le premier cours est gratuit.

Pour tous renseignements :

Association JAYAYOGA - Mme Valérie PROU Tel : 06 16 78 21 62

Mail : valprou7@gmail.com

Site internet : association-jayayoga.jimdosite.com

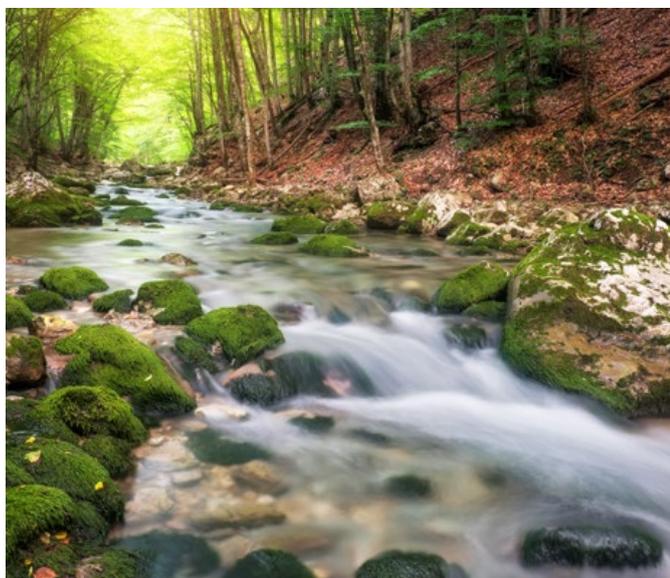


Verda Trail Berric

Les chemins étaient prêts, les sponsors mobilisés... La déception fut grande pour toute l'équipe et les participants d'avoir à renoncer une fois de plus à l'évènement 2021.

Cette interruption non voulue (Covid oblige) nous a cependant permis de tirer des enseignements et de rester positifs.

Nous avons pu vérifier que la verda trail de BERRIC compte pour tous les amoureux des trails Bretons et bien au-delà.



Tous les messages reçus démontrent en effet que ce rendez-vous annuel à Berric est attendu et reconnu comme un « bon » rendez-vous.

L'enthousiasme, la reconnaissance sont visibles sur les messages reçus.

Nous sommes restés mobilisés et, grâce à notre page Facebook, nous avons continué à développer notre réseau qui compte maintenant 1 130 personnes abonnées.

En progression constante !

Nous avons maintenu le lien avec nos participants via un challenge qui a connu un franc succès : un grand nombre de coureurs ont en effet participé à la Verda 2021 à distance en envoyant leurs photos, chronos, vidéos.

Le tirage au sort a d'ailleurs désigné une jeune femme d'Ambon comme gagnante.

Faites passer l'information ! En 2022 les 8 et 9 avril prochains, nous nous retrouverons pour de belles courses. Et si vous souhaitez rejoindre notre équipe faites nous le savoir, nous accueillons les bonnes volontés et les toutes les compétences sont bienvenues.

Nos contacts :

Anthony le Thiec : 06 81 50 20 23

Monique Geffray : 06 86 32 80 96

Ou par mail : verdatrail@gmail.com

Et, si cela n'est pas déjà fait nous vous attendons sur notre page facebook :

https://www.facebook.com/verdatraildeberric

Soyez au rendez-vous pour la Verda trail 2022 !

Vie intercommunale

Permanence MAISON DU DROIT à Questembert communauté

Questembert communauté et la maison du droit ont signé une convention, à titre expérimental jusqu'au 31 décembre 2021, afin de proposer des permanences d'accès aux droits aux usagers. Ces permanences proposent une aide juridique gratuite et confidentielle de proximité.



De gauche à droite :

Patrice Le Penhuizic, Marie-France Besse, Émilie Cabon, et Jean-Yves Le Douarin

Permanences le 2^e et 4^e mardi de chaque mois (sauf en août)

Sur RDV : Maison du droit **02 97 01 63 80**

Siège de Questembert Communauté 02 97 26 59 51

Ouverture d'un Espace France Services

Questembert Communauté ouvrira courant septembre, un espace France Services au sein du siège communautaire (8 avenue de la gare à Questembert).

Une antenne sera également ouverte sur la commune de Malansac. Trois agents seront présents pour accueillir les usagers, les renseigner et les accompagner dans toutes leurs démarches administratives.

Il s'agira donc d'un guichet unique permettant de réaliser des démarches relevant de la CAF, la CPAM, des impôts, des caisses de retraite...

Ouverture courant septembre 2021

Renseignements au siège de Questembert Communauté : 02 97 26 59 51

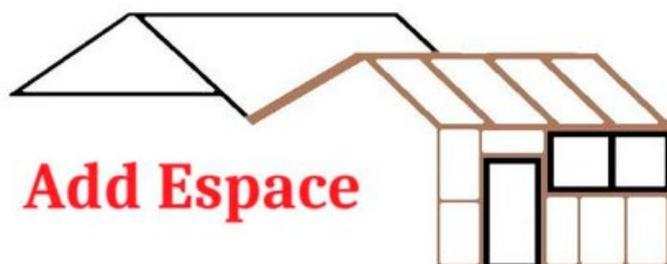
Les infos diverses



Add Espace

est une entreprise de construction d'extension d'habitation à ossature bois, pergola, véranda, carport, terrasse.

Créée par M FONTAINE Willy qui gère la partie commerciale en association avec son père Alain, sa soeur Kellie pour l'administratif ainsi que Thierry et Anthony Duprat, charpentiers couvreurs expérimentés.



Siège social : Berric

Tel : 02.90.73.58.83
contact@add-espace.fr

<https://add-espace.fr>

Trier ? ça vous botte.



Les masques jetables
doivent être déposés dans
les sacs d'ordures ménagères



« Pensez à bien fermer vos sacs ! »



Conserves en métal
aérosols



Emballages carton
briques alimentaires



Flacons et bouteilles
plastiques

Les boîtes de conserve, les cannettes, les aérosols, les bouteilles de sirop, les barquettes en alu et boîtes en métal, les petits cartons et briques alimentaires, les bouteilles et flacons en plastique **avec leurs bouchons.**



Quand je n'ai PLUS DE SACS JAUNES, je me rends
à la MAIRIE ou à la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Déchets de salle de bain



Pots et barquettes plastiques



Polystyrène

Les films et barquettes plastiques. Les pots de yaourts, de beurre, de crème fraîche. Les petits déchets (morceaux d'alu, de plastique, balayures). Les barquettes polystyrène. Les couches.



En cas de SURCROÎT D'ORDURES MÉNAGÈRES, utilisez DES SACS ROUGES
DISPONIBLES AU PRIX DE 2€ en MAIRIE ou à la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES

Besoin d'une information ?
D'un conseil ?

Parler pour avancer

quotidien violence travail santé
vie amoureuse sexualité
sexualité travail scalarité violence
vie amoureuse scalarité sexualité travail
santé violence quotidien scalarité
santé violence quotidien scalarité
sexualité

POUR LES 12-25 ANS - OUVERT AUX FAMILLES
anonyme - confidentiel - gratuit

06 48 60 62 40
contact@paej-paysdevannes.fr

Point Accueil Écoute Jeunes

Besoin d'un espace d'écoute, de parole, de conseils ?

Le Point Accueil Écoute Jeunes s'adresse :

- Aux jeunes de 12 à 25 ans, souhaitant rencontrer rapidement un professionnel pour parler (mal-être, problèmes de scolarité ou d'insertion, vie familiale, relations amoureuses, questionnements)
- Aux parents qui s'interrogent sur leur rôle éducatif, sur l'adolescence...

Le PAEJ vous accueille à QUESTEMBERT, dans les locaux du Pôle Jeunesse, rue Grimaud (près du Carrefour Market) le mercredi à partir de 16 heures.

D'autres accueils sont possibles à Vannes et Grand-Champ.

Vous pouvez contacter Mme Le Goff :

Tél. 06 48 60 62 40

Tél. contact@paej-paysdevannes.fr

L'accueil est anonyme, confidentiel et gratuit.

Conciliateur de justice

Depuis le mois de septembre 2020, M. Michel MEHAULT est le conciliateur de territoire.

Afin d'obtenir un RDV avec M. MEHAULT, les usagers doivent remplir à Questembert Communauté un formulaire de demande de RDV (ou envoi du document par mail selon les préférences).

Ensuite, M. MEHAULT prendra contact avec les usagers afin de convenir d'un RDV ou de répondre à leurs interrogations/problèmes/litiges.

La permanence a lieu sur RDV chaque lundi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

Bulle d'Air, un service d'aide au répit pour les aidants

Pour les aidants accompagnant quotidiennement un proche fragilisé par l'âge, la maladie ou le handicap, il est souvent difficile de s'organiser pour s'absenter ou se reposer. Le dispositif Bulle d'Air permet aux aidants d'envisager de

passer le relais pour souffler un peu.

Il consiste en l'intervention d'un professionnel, appelé « relayeur », auprès de la personne aidée, à son domicile.

La MSA Portes de Bretagne a décidé de déployer le dispositif sur son territoire et l'association AMPER a été désignée pour mettre en œuvre le service en 2021.

Les premiers territoires concernés par cette nouvelle offre de services sont « Pontivy Communauté », « Golfe du Morbihan Vannes Agglomération » et le secteur d'Auray, avant une extension progressive à tout le département au plus tard fin 2021.

Grâce au service Bulle d'air®, vous profitez « à la carte » d'un service spécialiste du répit à domicile

en journée (à partir de 3 heures consécutives minimum), de nuit, ou 24h/24 durant un week-end, une semaine ou plus

ponctuellement ou de façon régulière

Durant votre absence, un professionnel de confiance, sélectionné et mandaté par nos soins, prend votre relais auprès de votre proche dans sa vie de tous les jours : compagnie, courses, repas, jeux, aide aux gestes quotidiens, sorties...

Qui peut bénéficier de Bulle d'Air et comment ?

Tous les aidants, ressortissants MSA ou non, peuvent solliciter le dispositif Bulle d'Air en contactant AMPER au 02 97 46 51 97 ou bulledair@amper-asso.fr.

Un diagnostic des besoins et une évaluation financière est réalisée avec l'aidant par un référent AMPER, au domicile de la personne aidée.

L'intervention peut ensuite être rapidement programmée. Une aide financière des Caisses de Retraite est possible et une réduction d'impôt de 50 % peut être appliquée.

Qui peut devenir relayeur ?

Tout salarié à temps partiel, retraité ou étudiant et justifiant d'une première expérience auprès d'un public fragilisé.

Pour en savoir plus, contactez AMPER

par mail : rh@amper-asso.fr

ou par téléphone : 02 97 46 56 11

et sur amper.asso.fr

AVEC BULLE D'AIR® RETROUVEZ LE TEMPS DE VIVRE



un service proposé par :



Avec Bulle d'air®, prenez le temps de vivre, de souffler, pour mieux vous occuper de votre proche

L'essentiel & plus encore

UNE SOLUTION DE RÉPIT À DOMICILE

1.2.3 SOUFFLEZ !

S'OFFRIR UN RÉPIT BIENFAISANT

Les infos diverses



Iris Cinéma Questembert

Après ces longs mois de fermeture de notre cinéma nous sommes enfin autorisés à ouvrir nos salles au public à partir du 19 mai. La jauge est réduite (35 %), le port du masque obligatoire pendant la projection comme durant les déplacements, comme la distanciation physique de 2 sièges entre personnes ou groupes de 6 maximum, ... dans le respect du couvre-feu porté à 21 heures.

À partir du 9 juin la jauge est portée à 65 % et la distanciation à un siège.

Le couvre-feu est alors reporté à 23 heures. À compter du 30 juin l'accueil peut se faire sans limitation de jauge ni distanciation mais le port du masque reste obligatoire.

Il n'est pas question de pass-sanitaire à ce jour.

Telles sont les conditions qui sont imposées aux salles de spectacles et cinémas afin de pouvoir à nouveau accueillir nos publics.

Les contraintes imposées par le couvre-feu durant la première période nous ont obligé à réduire le nombre de séances :

15h15 le lundi, mercredi, samedi et dimanche et 18 h 30 chaque soir.

Ainsi à partir du 9 juin nous serons en mesure de reprendre nos horaires habituels.

Toutes nos séances et événements sont publiés sur notre site désormais rénové : www.iris-cinema-questembert.com. et sur les programmes papier déposés chez nos correspondants, commerçants, ...

Vous pouvez également suivre l'actualité du cinéma Iris sur :

www.facebook.com/iriscinema

La mise en place de la nouvelle billetterie vous permet d'acheter et réserver vos billets en ligne.

L'équipe, ses salariés et ses 80 bénévoles, œuvrant à la caisse, à la projection, à l'animation et à la programmation est engagée pour maintenir la vie du cinéma après cette période de crise sanitaire qui a entraîné privation d'activités culturelles et de contacts sociaux.

Notre protocole sanitaire s'adapte au fur et à mesure aux dernières directives nationales, départementales ou communautaires.

Vous pouvez fréquenter le cinéma en toute sécurité.

Nous allons également reprendre le rythme des animations : Cinéfilous, Ciné Seniors, Ciné Débats, mois du film documentaire, Ciné Club. Les séances Cinécole reprennent également. Nous espérons aussi le retour des retransmissions d'opéras, ballets et

concerts...

Nous vous attendons nombreux pour cette nouvelle reprise ; le cinéma Iris a besoin de votre fidélité.

L'association Iris-cinéma continue également d'accueillir de nouveaux adhérents actifs qui viennent renforcer l'équipe de bénévoles

À bientôt à l'IRIS !

Si vous souhaitez prendre contact avec nous pour plus d'informations

- bureauca@iris-cinema-questembert.com
- *notre téléphone : 02 97 26 60 90.*



Une vie de citoyen engagé pour Berric

Dévoué, attentif, mobilisé, motivé, incitateur, discret, efficace, etc.

Ces quelques qualificatifs ne suffisent pas à illustrer totalement la personnalité de **Bernard LE GLUDIC** qui nous a quitté en mars dernier.

Ses engagements pour notre commune ont été très nombreux et permanents pendant un demi-siècle

Conseiller Municipal sur 3 mandats dont Maire Adjoint, mais aussi Président de l'OGEC de l'École Saint Thuriau puis de l'AEP, Co fondateur du COGEMA et bénévole très actif et précieux, initiateur et coordinateur du bal du 13 juillet, Trésorier du Comité de la Chapelle des Vertus dont il était l'une des chevilles ouvrières jusque dans l'organisation chaque année des journées Portes ouvertes des monuments historiques

Également supporter de l'ASBL jusqu'à être l'organisateur d'un tournoi annuel de Tennis.

Sa passion pour la culture et l'histoire nationale et locale l'a également conduit à s'investir pour le Souvenir Français et à écrire régulièrement dans les colonnes de ce bulletin des articles relatifs à notre histoire locale continuant à s'intéresser de très près à la vie municipale

Son engagement exemplaire a sans nul doute permis d'engendrer près de plusieurs générations des vocations à servir notre communauté berricoise dont il pouvait être très fier tant elles sont aujourd'hui nombreuses et mobilisées pour le bien de tous.

C'était l'objectif de sa Vie.

Pour tout cela au nom de tous les berricois nous te disons Bernard : Grand Respect, Grand Merci.

Jean-Paul LE BRECH

Service Public de conseil en Énergie

Questembert communauté met en place avec son prestataire SOLIHA et la communauté de communes Arc Sud Bretagne, des permanences de conseil et d'information en matière de rénovation énergétique et d'installation d'énergie renouvelable pour les particuliers.

Ceci afin de répondre aux nombreuses interrogations des usagers souhaitant investir dans la rénovation de leur logement.

Permanence téléphonique du lundi au jeudi

Sur RDV : Les 2^e et 4^e vendredis matin au siège de Questembert communauté (9 heures-12 heures)

*Téléphone : 02 55 59 05 99
ou par mail : mbognet@solih.fr*

RÉGLEMENTATION DE L'EMPLOI DU FEU ET DU BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS dans le Morbihan

Arrêté préfectoral du 26 septembre 2019
Résumé des principales dispositions



Feu sur les plages		INTERDIT TOUTE L'ANNÉE (cf article 1)
Terrains boisés plantations, landes, reboisements et à moins de 200 mètres de ces lieux	Incinérer des végétaux sur pieds	INTERDIT TOUTE L'ANNÉE (cf article 2-1)
	Porter ou allumer du feu	INTERDIT TOUTE L'ANNÉE Pour tous sauf propriétaires forestiers et ayants droit (cf article 2-1)
	Fumer	POSSIBLE du 1er novembre au 31 mars Pour les propriétaires forestiers et les ayants droit (cf article 2-1, 2-2)
	Incinérer les déchets issus de la sylviculture (rémanents de coupe)	
Déchets verts		INTERDIT TOUTE L'ANNÉE (cf article 3)
Résidus de culture et autres végétaux d'origine agricole	Résidus de culture et issus de la destruction définitive de linéaire bocager	INTERDIT TOUTE L'ANNÉE (cf article 4)
	Autres résidus végétaux d'origine agricole	POSSIBLE Du 1er novembre au 31 mars En l'absence d'une solution de valorisation (cf article 4)
Végétaux parasités par les organismes nuisibles	POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE Déclaration et autorisation DDTM après avis DRAAF (cf article 5)	
Espèces exotiques envahissantes	Relevant de l'arrêté du 14 février 2018 (Baccharis...)	POSSIBLE du 1er novembre au 31 mars (cf article 6)
	Relevant du code de la santé publique (3 espèces d'ambrosie, berce du caucase)	POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE (cf article 6)
Feux et foyers à l'air libre	Feux pour méchouis et barbecue attenants à une habitation	POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE Sous réserve de restrictions locales (cf article 7-1)
	Feux festifs	POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE Déclaration et autorisation municipale (cf article 7-2)
	Lâcher de ballons lumineux et lanternes volantes	INTERDIT TOUTE L'ANNÉE (cf article 7-3)
Episode de pollution de l'air (alerte/arrêté préfectoral)		INTERDICTION POUR TOUS LES USAGES AUTORISES CI-DESSUS

Se référer à l'article 8 de l'arrêté pour les conditions à respecter dans le cas où l'emploi du feu est autorisé



BERRIC



Le p'tit marché



**Tous les vendredis
de 16 h 30 à 19 h 30
Place de l'église**

